# COMPTE-RENDU

DE LA

# SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE LA

## SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

TENUE

## A LA FACULTÉ DE PHARMACIE

Le 9 Janvier 1935

---

Extrait du Journal de Pharmacie et de Chimie

---




PARIS
G. DOIN ET Cie. ÉDITEURS
8, PLACE DE L'ODÉON, 8

1935

# COMPTE-RENDU

DE LA

# SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE LA

## SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

TENUE

## A LA FACULTÉ DE PHARMACIE

Le 9 Janvier 1935

---

**Extrait du Journal de Pharmacie et de Chimie**

---




PARIS
G. DOIN ET Cie, ÉDITEURS
8, PLACE DE L'ODÉON, 8

1935

# LISTE DES MEMBRES

## DE LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

au 1er Janvier 1935 (1)

## MEMBRES RÉSIDANTS. — 60.

| DATES de la nomination | | Noms et Adresses. |
|---|---|---|
| | | MM. |
| Mai | 1909 | Guillaumin (A.), 13, rue du Cherche-Midi, VIe. |
| Juillet | 1909 | Tiffeneau, PFM, PH, Hôtel-Dieu, IVe. |
| Mai | 1910 | Guérin, PFP, PIA, 4, avenue de l'Observatoire, VIe. |
| Juin | 1911 | Michel, 5, rue Robert-Planquette, XVIIIe. |
| Octobre | 1911 | Delépine, PCF, PH, 10 *bis*, boulevard de Port-Royal, Ve. |
| Novembre | 1911 | Leroux, PH, hôpital Saint-Louis, Xe. |
| Juillet | 1912 | Lemeland (P.), 81, rue Jouffroy, XVIIIe. |
| Juin | 1913 | André, PH, hôpital de la Salpêtrière, XIIIe. |
| Octobre | 1913 | Bourdier, 147, rue du Faubourg Saint-Denis, Xe. |
| Juin | 1914 | Javillier, PU, PCAM, 19, rue Ernest-Renan, XVe. |
| Juillet | 1914 | Bernier, 11, rue Mansart, IXe. |
| Juillet | 1914 | Lebeau, PFP, 4, rue Cambacérès, Verrières (Seine). |
| Mai | 1919 | Perrot, PFP, 12 *bis*, boulevard de Port-Royal, Ve. |
| Juin | 1919 | Lesure, 70, rue du Bac, VIIe. |
| Juillet | 1919 | Huerre, 12, boulevard Bonne-Nouvelle, Xe. |
| Juillet | 1919 | Damiens, PFP, 23 *bis*, rue des Binelles, Sèvres (S.-et-O.). |
| Avril | 1920 | Lefebvre (Ch.), 2, rue Duphot, Ier. |
| Juin | 1920 | Lantenois, 32, rue Emile-Roux, Fontenay-sous-Bois (Seine). |
| Juillet | 1920 | Fabre (R.), PFP, PH, hôpital Necker, XVe. |
| Octobre | 1920 | Radais, PFP, 12, avenue de l'Observatoire, VIe. |
| Mai | 1921 | Buisson, 105, avenue Henri-Martin, XVIe. |
| Juillet | 1921 | Pénau, 89, rue de Montrouge, Gentilly (Seine). |
| Juillet | 1921 | Fleury (P.), AFP, PA, 54, avenue de la République, Villejuif |
| Juillet | 1922 | Laudat, 227, boulevard Pereire, XVIIe. |
| Octobre | 1922 | Richard (F.), 47, quai de la Tournelle, Ve. |
| Mai | 1923 | Bouvet, 4, rue Thénard, Ve. |
| Octobre | 1923 | Picon, AFP, PH, La Maternité, boulevard Port-Royal, XIVe. |
| Décembre | 1923 | Bailly (O.), 1, place du Panthéon, Ve. |
| Octobre | 1924 | Guillaumin (Ch.-O.), 26, rue Desrenaudes, XVIIe. |
| Avril | 1925 | Weitz, 1, rue Delouvain, XIXe. |
| Juin | 1925 | Bagros, 42, rue d'Auteuil, XVIe. |

(1) Abréviations : AFP, Agrégé de la Faculté de Pharmacie ; AFM, Agrégé de la Faculté de Médecine ; PA, Pharmacien des Asiles de la Seine ; PCF, Professeur au Collège de France ; PFM, Professeur à la Faculté de Médecine ; PFP, Professeur à la Faculté de Pharmacie ; PH, Pharmacien des Hôpitaux ; PM, Pharmacien militaire ; PAV et PHV, Professeur agrégé et Professeur honoraire au Val-de-Grâce ; PU, Professeur à l'Université ; PFMP, Professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie ; PCAM, Professeur au Conservatoire des Arts et Métiers ; PEMP, Professeur à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie ; PIA, Professeur à l'Institut Agronomique ; PMHN, Professeur au Muséum d'Histoire Naturelle ; PCM, Pharmacien-chimiste de la Marine.

| DATES de la nomination | | Noms et Adresses. MM. |
|---|---|---|
| Octobre | 1925 | Grigaut, 21, rue du Vieux-Colombier, VIe. |
| Janvier | 1926 | Aubry, 23, rue des Blagis, Bourg-la-Reine (Seine). |
| Avril | 1926 | Mascré, AFP, PH, 200, faubourg Saint-Denis, Xe. |
| Mai | 1926 | Maheu, 44, avenue du Maine, XIVe. |
| Juin | 1926 | Rothéa, PM, 6, rue Le Bouvier, Bourg-la-Reine (Seine). |
| Juillet | 1926 | Lecoq, 33, rue de Mantes, St-Germain-en-Laye (Seine). |
| Juillet | 1926 | Coutière, PFP, 20, rue de Tournon, VIe. |
| Décembre | 1926 | Toraude, 63, boulevard Saint-Michel, Ve. |
| Mai | 1927 | Launoy, AFP, 162, rue de l'Université, Paris, VIIe. |
| Juillet | 1927 | Martin (Félix), 6, rue Froideveaux, XIVe. |
| Mai | 1928 | Tassilly, PFP, 6, rue Lagarde, Ve. |
| Avril | 1929 | Liot, 47, quai de la Tournelle, Ve. |
| Juillet | 1929 | Bruère, PM., 5, rue Boucicaut, XVe. |
| Nov. | 1929 | Barthet, 1, rue de Phalsbourg, XVIIe. |
| Avril | 1930 | Hazard, PH, AFM, Hôpital Trousseau, avenue Michel Bizot, XIIe. |
| Octobre | 1930 | Lormand, 47, rue de Babylone, VIIe |
| Avril | 1931 | Boinot, 52, rue La Bruyère, IXe. |
| Mai | 1931 | Bedel, AFP, 3, Grande-Rue, Montrouge (Seine). |
| Juillet | 1931 | Delange, 129, quai d'Issy, à Issy (Seine). |
| Novembre | 1931 | Delaby, AFP. 13, rue Pierre-Nicole, Ve. |
| Mai | 1932 | Réaubourg, 29, rue Jouvenet, XVIe. |
| Juillet | 1932 | Perdrigeat, 10, rue d'Ouessant, XVe. |
| Octobre | 1932 | Leprince, 62, rue de la Tour, XVIe. |
| Mai | 1933 | Velluz, PAV, Val-de-Grâce, Rue St-Jacques, Ve. |
| Juillet | 1933 | Tabart, 168, Boulevard St-Germain, Paris, VIe. |
| Mai | 1934 | Charonnat, PH. Hospice d'Ivry, Ivry-sur-Seine. |
| Juillet | 1934 | Cuny, 54, Faubourg Saint-Honoré, Paris. |

## MEMBRES HONORAIRES.

| DATES de la nomination | DATES de l'honorariat | MM. |
|---|---|---|
| 1883 | 1910 | Guinochet, PH, 14, av. Depoilly, Nice et 9, rue Neuve, Versailles. |
| 1883 | 1910 | Hoog, 62, avenue des Champs-Elysées, VIIIe. |
| 1884 | 1913 | Léger, PH, à Pontchartrain (Seine-et-Oise). |
| 1889 | 1921 | Dumouthiers, 11, rue de Bourgogne, VIIe. |
| 1889 | 1921 | Béhal, PFP, PH, La Fresnaye, par Mennecy (Seine-et-Oise). |
| 1889 | 1921 | Berlioz, 1, rue du Try, Montmorency (Seine-et-Oise). |
| 1900 | 1925 | Guerbet, PFP, PH, 17, avenue de l'Observatoire, VIe. |
| 1900 | 1925 | Choay, 48, rue Théophile Gautier, XVIe. |
| 1900 | 1925 | Cousin, PH, 75, rue Cambronne, XVe. |
| 1902 | 1927 | François (M.), PH, 2, rue Garnier, Chatenay-Malabry (Seine). |
| 1903 | 1928 | Carette, 5, avenue de la Cour-de-France, Juvisy (S.-et-O.). |
| 1903 | 1928 | Bougault (J.), PFP, PH, hôpital de la Charité, rue Jacob, VIe. |
| 1903 | 1928 | Dufau, 56, rue du Cherche-Midi, VIe. |
| 1904 | 1931 | Gaillard, PM, PVH, 27, rue Delambre, XIVe. |
| 1904 | 1931 | Hérissey, PFP, PH, Hôpital St-Antoine, XIIe. |
| 1904 | 1931 | Dumesnil, 10, rue de Plâtre, IVe. |
| 1905 | 1932 | Goris, PFP, PH, 47, quai de la Tournelle, Ve. |
| 1905 | 1932 | Lefèvre (C.), 52, rue Decamps, XVIe. |
| 1905 | 1932 | Fourneau (Ern.), 26, rue Dutot, XVe. |
| 1905 | 1932 | Cordier (P.), 27, rue de la Villette, XIXe. |
| 1907 | 1933 | Martin (Henri), 4, avenue Friedland, VIIIe. |
| 1908 | 1934 | Sommelet, PFP, PH, hôpital Cochin, XIVe. |
| 1908 | 1934 | Poulenc (Camille), 40, avenue de Saxe, VIIe. |

## MEMBRES ASSOCIÉS. — 10.

| DATES de la nomination | MM. |
|---|---|
| 1919 | Lacroix (Alfred), membre de l'Institut, 28, rue Humboldt, XIVe. |
| 1921 | Bouvier (L.), membre de l'Institut, 55, rue Buffon, Ve. |
| 1924 | Dorveaux (P.), bibliothécaire honoraire de la Faculté de Pharmacie de Paris. 58, avenue d'Orléans, XIVe. |
| 1925 | Blaise, professeur à la Faculté des Sciences à la Sorbonne. |
| 1929 | Fosse, membre de l'Institut, professeur au Muséum, rue de Buffon, Ve. |

## MEMBRES CORRESPONDANTS NATIONAUX. – 120.

MM.

Arnold, 106, rue de Paris, à Palaiseau (Seine-et-Oise), 1928.

Arnould, à Chauvency-St-Hubert, par Montmédy (Meuse), 1893.

Astruc, PFP, à Montpellier (Hérault), 1903.

Barthe, PFMP, PH, à Bordeaux (Gironde), 1893.

Beauvisage, 27, boulevard de Courtais, à Montluçon (Allier), 1923.

Bernhard, à Vernon (Eure), 1893.

Bernou, à Châteaubriand (Loire-Inférieure), 1888.

Biais, DEMP, à Limoges, 1931.

Brachin, A., 11, rue Place du Marché, à Joinville (Haute-Marne), 1906.

Bræmer, PFP, à Strasbourg (Bas-Rhin), 1899.

Bridon, 27, rue Victor Hugo, à Mâcon, 1931.

Camboulives (P.), rue Timbal, à Albi (Tarn), 1920.

Canals, PFP, Montpellier, 1928.

Charaux, à Jouet-sur-l'Aubois (Cher), 1924.

Chelle, PFMP, à Bordeaux (Gironde), 1924.

Comère, quai de Taunis, à Toulouse (Hte-Garonne), 1899.

Coreil, place Puget, à Toulon (Var), 1896.

Cribier, 19, rue de la République, Orléans (Loiret), 1924.

Danjou (Em.), PEMP, 5, place Malherbe à Caen (Calvados), 1908.

David Constant), 49, rue de Bitche à Courbevoie Seine), 1903.

Dejean, à Boulogne-sur-Gesse (Haute-Garonne), 1910.

Denigès, PFMP, 53, rue d'Alzon à Bordeaux (Gironde), 1895.

Desmoulières, rue d'Aquitaine, Vichy (Allier), 1929.

MM.

Dupain, à la Brisette, La Mothe-Saint-Héray (Deux-Sèvres), 1900.

Dupuis B.), 3, route Nationale, à Mézières (Seine-et-Oise), 1888.

Fleury (E.), PEMP, à Rennes (Ille-et-Vilaine), 1901.

Fonzes-Diacon, PFP, à Montpellier (Hérault), 1923.

Fructus, rue des Trois Faucons, à Avignon (Vaucluse), 1908.

Galimard, 145, rue Yves Le Coz, à Versailles (Seine-et-Oise), 1909.

Gallois, à Guignes-Rabutin (S.-M.), 1928.

Gastard, 1, rue de Chateaudun, à Rennes (Ille-et-V.), 1925.

Gautrelet, Place des Vosges, à Paris, 189[illegible].

Gérard (René), PU, à Montmerle, par Treffort (Ain), 1887.

Gérard (Ern.), PFMP, à Lille (Nord), 1892.

Girard (Gilb.), PM, à Chidrac (Puy-de-Dôme), 1892.

Girardet, AFP, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1924.

Godfrin, 5, avenue Watteau, à Nogent-sur-Marne (Seine), 1919.

Grélot, PFP, à Nancy (M.-et-M.), 1903.

Gros (L.), PEMP, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1927.

Gros (R.), 13, Place Delille, Clermont-Ferrand, 1929.

Guérithault. PEMP, Nantes (L.-I.), 1929.

Guillaume, 50, rue de la République à Issoudun (Indre), 1919.

Guimond, à Vendôme (Loir-et-Cher), 1925.

Guyot (R.), Bordeaux, rue Margaux, 1928.

Hamel, place Thiers, Le Mans (Sarthe), 1923.

MM.

Harlay (Marcel), 21, rue de Passy à Paris.
Hébert (B.), à St-Lô (Manche), 1904.
Hérail, PEMP, à Alger (Algérie), 1890.
Huguet, PEMP, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1888.
Jadin, PFP, rue St-Georges à Strasbourg (Bas-Rhin), 1900.
Juillet, AFP, Montpellier (H.).1921.
Kauffeisen (Léon), 9, rue Banelier à Dijon (Côte-d'Or), 1901.
Labat, PFMP, à Bordeaux (Gironde), 1924.
Labesse, 33, rue des Lices, à Angers (M.-et-L.)., 1911.
Lasausse, PEMP, à Nantes (Loire-Inférieure), 1924.
Laurent, PEMP, Rennes, 1929.
Lavialle, PFP, Strasbourg, 1929.
Leclère (A.), 23, rue de Douai à Lille (Nord), 1927.
Legeay, 17, rue de la Tonnellerie, à Chartres (E.-et-L.). 1925.
Lenormand, PEMP, à Rennes (Ille-et-Vilaine), 1901.
Leulier, PFMP, Lyon, 1928.
Lieutard, PM, 30, rue Ernest-Renan, à Paris.
Lobstein. PFP, Strasbourg, 1929.
Malbot (A.), Pharmacie de la Cité, Le Ruisseau, près Alger (Algérie), 1900.
Malmanche, PH, 37, avenue de Paris à Rueil (Seine-et-Oise), 1919.
Malméjac (F.), PM, 17, Bd Charlemagne, à Oran (Algérie), 1901.
Manceau (P.), PFMP, à Lyon, 1931.
Marguery, PEMP, à Nantes (Loire-Inferieure), 1905.
Maronneau (G.), PM, 16, avenue du Polygone, à Vincennes(Seine), 1901.
Martin (Léon), PEMP, à Grenoble (Isère), 1925.
Massy, PM, hôpital militaire, rue Leyteyre, à Bordeaux, 1923.
Mengus (Charles), 45, faub. de Pierres, à Strasbourg (Bas-Rhin), 1925.
Montignie, 118, rue de Dunkerque, à Tourcoing, 1931.
Morel (H.), PFMP, à Lyon, 1927.
Morelle, à Commercy (Meuse), 1908.
Nardin, 1, rue de la Mouillère, à Besançon (Doubs), 1893.
Nicklès, PH, à Besançon (Doubs), 1924.
Paget, PEMP, Lille, 1929,
Pancier, DEMP, 19, rue Froment, Paris XIe, 1931.

MM.

Pannetier, 19, place du 14 juillet, à Commentry (Allier), 1896.
Pecker, PM, pharmacien, colonel, Entrepôt de Saint-Cyr l'Ecole (Seine-et-Oise) 1926
Périer, PM, Pharmacien, lieutenant-colonel, 86, rue Jules-Ferry, Hanoï Indo-Chine 1925.
Piault (Jules), 91, rue Gambetta, à St-Dizier (H.-Marne), 1914.
Pinard, 90, Boul. Saint-Denis, à Courbevoie (Seine), 1903.
Quériault, place du 18 octobre, à Châteaudun (E.-L.).
Quirin, PEMP, 56, rue Cérès à Reims (Marne), 1924.
Raquet, PFMP, 114, rue de Solférino, à Lille (Nord), 1919.
Richard (E.), PEMP, Rouen (Seine-Inférieure), 1927.
Robin, à Tournus (S.-et-L.), 1921.
Roblin, PEMP, Poitiers, 1928.
Rodillon, 38, rue Simon Bolivar, à Paris XIXe, 1921.
Rœser, PM, 68, avenue de la République, à Paris, XIe, 1892.
Rolland, PM, 89, avenue Victor-Hugo, à Levallois-Perret, 1923.
Ronchèse, 31, avenue du Maréchal Foch, à Nice (A.-M.), 1914.
Roy, 29, av. Charras, Clermont-Ferrand, 1929.
Saint-Sernin, PCM, à Brest (Finistère), 1913.
De Saint-Stéban, 52, rue de Poissy, à St-Germain-en-Laye (S.-et-O.), 1924.
Sartbou, PM, Docteur en medecine, 53, rue Montpensier, à Pau (B. P.), 1908.
Sigalas, PFMP, à Bordeaux (Gironde), 1903.
Simon (Antoine), 7, boulev. des Belges, à Lyon (Rhône), 1888.
Tardieu, à Sisteron (B.-A.), 1898.
Thibault, 7, rue des 7 Prêtres à Nevers, 1928.
Thouvenin (M.), PEMP, à Besançon (Doubs), 1901.
Thumann, Guebwiller (Ht-Rhin), 1921.
Vallée (C.), AFMP, à Lille (Nord), 1903.
Verdon, à Celles-sur-Belle (Deux-Sèvres), 1914.
Viaud (T.), PEMP, à Nantes (Loire-Inférieure), 1901.
Volmar, PFP, à Strasbourg (Bas-Rhin), 1921.
Ydrac, à Bagnères-de-Bigorre (Hautes Pyrénées), 1908.

## MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS. — 60.

MM.

Beguin (Ch.), place du Marché, Le Locle (Suisse), 1927.
Beguin (Ch.), La Chaux-de-Fonds (Suisse), 1927.
Breugelmans, 6, rue Veewevde à Bruxelles, 1924.
Casparis (P.), professeur à l'Ecole de Pharmacie de l'Université de Bâle, 1931.
Cignoli (Francisco), professeur de la Faculté de Médecine de Rosario de Santa Fé, République Argentine, 1931.
Davidof (D.), PU, à Varsovie, 1898.
d'Emilio (Luigi), à Naples, 1885.
Dominguez, Professeur de Pharmacologie à l'Ecole de Pharmacie, Buenos-Ayres 1927.
Duyk, 7, rue Alphonse-Hottat, à Ixelles, Bruxelles, 1898.
Ekecrantz (Thor.), PU, Stockholm, 1914.
Emmanuel (E.), professenr de Chimie pharmaceutique à l'Université d'Athènes.
Estaccio, à Lisbonne, 1884.
Fernandez (Obdulio), doyen de la Faculté de Pharmacie de Madrid.
Ferrera da Silva, à Porto, 1892.
Figueroa (Dolorès de), à Mentaza (Cuba), 1888.
Fontoura (C.), Sao-Paulo Brésil), 1927.
Forrester (G.-P.), 42, Cannon Street, Londres, 1925.
Golaz (H.), professeur de Pharmacie galénique à l'Uuiversité de Lausanne, 1931.
Herlant, professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Bruxelles, 1931.
Hofman (J. J.), 4, Schenkveg à La Haye, 1912.
Idris (T. H. W.), à Londres, 1904.
Van Itallie (L.), PU, à Leyde, 1901.
Jonesco (A.), PU, Bucarest, 1925.
Khouri, 1, rue Fouad 1er, à Alexandrie (Egypte), 1900.
B. Koskowski, PU, à Cracovie, 1924.
Laurence, PEP, Montréal (Canada), 1929.
La Wall, PU, Philadelphie, 1924.
Lendner. P, 6, rue Emile Yung, Genève, 1929.
Linstead, Pharmaceutical Society, 17, Bloomsburg Square, à Londres, 1929.
Magnin (Georges), à Buenos-Aires, 1914.
Melgar, à Guatemala, 1901.
G. Meoli, Buenos-Aires, 1924.
F. de Myttenaere, 19, rue de l'Industrie, à Hal (Belgique), 1923.
Netto (I.), Bahia (Brésil), 1927.
Oramas (Luis), directeur de la Section pharmaceutique de la Santé publique, à Caracas, Vénézuela, 1931
Pattou, président de la Nationale Pharmaceutique de Belgique, 82, avenue des Nations, 1931.
Poulsson, PU, à Oslo (Norvège), 1903.
Reimers (M. N.), Löve Apotek, à Aarhus (Danemark), 1903.
Reyes, Buenos-Aires, 1904.
Sampaïo, à Saint-Paul (Brésil), 1889.
Schoofs (M.), professeur à l'Université de Liège, 1931.
Van Schoor, 20, rue Vondel, à Anvers, 1923.
Seabra (Paulo), président de l'Association brésilienne des Pharmaciens de Rio-de-Janeiro, Brésil, 1931.
Tschirch, PU, à Berne, 1893.
Vintilesco (J.), à l'Institut médico-légal de Bucarest, 1913.
Waller, à Götteborg (Suède), 1903.
Wallner, PEP, 13-4 boulevard Estonia Tallin, Reval (Esthonie), 1929.
Van der Wielen, PEP, à Amsterdam.
Vivario (R.), professeur à l'Université de Liège, 1931.

# COMPOSITION DU BUREAU

DE LA

## SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

### depuis sa fondation (1803)

| Années | Présidents (1) | Secrétaires annuels | Secrétaires généraux | Trésoriers (2) |
|---|---|---|---|---|
| 1803 | Parmentier. | Delunel. | Bouillon-Lagrange. | Trusson. |
| 1804 | Parmentier. | » | » | » |
| 1805 | Vauquelin. | » | » | » |
| 1806 | Descemet. | » | » | » |
| 1806 | Parmentier. | » | » | Moringlane. |
| 1808 | Vauquelin. | » | Sureau. | » |
| 1809 | Bouillon-Lagrange. | » | » | » |
| 1810 | Parmentier. | Laugier. | » | » |
| 1811 | Guiart, père. | » | » | » |
| 1812 | Boudet, oncle. | Derosne. | Cadet-Gassicourt. | » |
| 1813 | Bouillon-Lagrange. | » | » | » |
| 1814 | Vauquelin 3. | Henry. | | » |
| 1815 | Derosne. | ? | » | » |
| 1816 | Bouriat. | ? | » | » |
| 1817 | ? | ? | Robiquet. | » |
| 1818 | Cadet-Gassicourt. | Pelletier. | » | » |
| 1819 | Bouillon-Lagrange. | ? | » | » |
| 1820 | ? | ? | » | » |
| 1821 | ? | ? | » | » |
| 1822 | ? | ? | » | » |
| 1823 | ? | ? | » | » |
| 1824 | Laugier. | Boutron. | » | » |
| 1825 | Boullay. | Blondeau. | Henry. | » |
| 1826 | Robiquet. | Robinet. | » | » |
| 1827 | Pelletier. | Guibourt. | » | Martin. |
| 1828 | Boudet neveu. | Bussy. | Robiquet. | » |
| 1829 | Sérullas. | Dublanc jeune. | » | » |
| 1830 | Virey | Soubeiran. | » | » |
| 1831 | Lodibert. | Henry fils. | » | » |
| 1832 | Robinet. | Lecanu. | » | » |

(1) Le président de chaque année étant le vice-président de l'année précédente, les noms de ceux-ci n'ont pas eu besoin d'être portés

(2) Pour compléter le bureau il y a lieu d'indiquer les archivistes :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Avant 1866 .......... | Réveil. | De 1891 à 1899........ | Schmidt |
| De 1866 à 1875. ........ | Baudrimont. | De 1899 à 1900.......... | Sonnié-Moret |
| De 1876 à 1890 . ...... | F. Würtz | De 1901 à 1919.......... | Guinochet. |
| | | Depuis 1920............. | Bourdier. |

(3) Le registre des procès-verbaux de 1814 à 1823 ayant disparu, on n'a pu reconstituer complètement, jusqu'ici, la composition du bureau, en ce qui concerne les présidents et secrétaires annuels, pour les années comprises entre 1815 et 1824

| Années. | Présidents | Secrétaires annuels. | Secrétaires généraux | Trésoriers |
|---|---|---|---|---|
| 1833 | Bajet. | Chevalier. | Robiquet. | Martin. |
| 1834 | Chéreau. | J. Pelouze. | » | » |
| 1835 | Reymond. | Cap. | » | » |
| 1836 | Bussy. | F. Boudet. | » | » |
| 1837 | Dizé. | Vallet. | » | » |
| 1838 | Cap. | Dubail. | » | » |
| 1839 | Fauché. | Hottot. | » | » |
| 1840 | Soubeiran. | Vée. | Robiquet.<br>Soubeiran. | Tassart. |
| 1841 | Guibourt. | Quévenne. | Souheiran. | » |
| 1843 | Pelouze. | Desmarest. | » | » |
| 1843 | Boutron-Charlard. | Foy | » | » |
| 1844 | Bonastre. | Bouchardat père. | » | » |
| 1845 | Frémy père. | Mialhe. | » | » |
| 1846 | Vée. | Buignet. | » | » |
| 1847 | Gaultier de Claubry. | Véron. | » | » |
| 1848 | Boutigny. | Deschamps. | » | » |
| 1849 | Blondeau. | Grassi. | » | » |
| 1850 | Hottot. | Huraut. | » | » |
| 1851 | Félix Boudet. | Robiquet fils. | » | » |
| 1852 | Vuaflart. | Mayet père. | » | » |
| 1853 | Bouchardat père. | Ducom. | » | » |
| 1854 | Cadet-Gassicourt. | Réveil. | » | » |
| 1855 | Buignet. | Paul Blondeau. | » | » |
| 1856 | Dubail. | Lefort. | Buignet. | » |
| 1857 | Soubeiran. | Regnauld. | » | » |
| 1358 | Chatin. | Baudrimont. | » | » |
| 1859 | Foy. | Hottot fils. | » | » |
| 1860 | Dublanc. | Léon Soubeiran. | » | » |
| 1861 | Gobley. | A. Vée. | » | Desnoix. |
| 1862 | Poggiale. | Latour. | « | » |
| 1863 | Schaeuffèle père. | Lehaigue. | » | » |
| 1864 | Boudet fils. | Hébert. | » | » |
| 1865 | Robinet. | Roussin. | » | » |
| 1866 | Tassart. | Marais. | » | » |
| 1867 | Guibourt. | Adrian. | » | » |
| 1868 | Bussy. | Roucher. | » | » |
| 1869 | Mayet père. | Coulier. | » | » |
| 1870 | Mialhe. | Méhu. | » | » |
| 1811 | Lefort. | Mortreux. | » | » |
| 1872 | Stanislas Martin. | Bourgoin. | » | » |
| 1873 | Grassi. | P. Vigier. | » | » |
| 1874 | Regnauld. | Duquesnel. | » | » |
| 1875 | Planchon. | F. Würtz. | » | » |
| 1876 | Coulier. | F. Vigier. | Buignet.<br>Planchon. | »<br>» |
| 1877 | Marais. | Petit. | » | » |
| 1878 | Méhu. | Marty. | » | » |
| 1879 | Blondeau. | Vidau. | » | » |
| 1880 | Bourgoin. | Guichard. | » | » |
| 1881 | Petit. | Yvon. | » | » |
| 1882 | P. Vigier. | Delpech. | » | » |
| 1883 | Jungfleisch. | Prunier. | » | » |
| 1884 | Marty. | Boymond. | » | » |
| 1885 | Sarradin. | Champigny. | » | » |
| 1886 | Prunier. | Portes. | » | Drayer. |

| Années. | Présidents. | Secrétaires annuels. | Secrétaires généraux | Trésoriers |
|---|---|---|---|---|
| 1887 | Desnoix. | Thibault Paul-E.. | Planchon. | Dreyer. |
| 1888 | Delpech. | Bourquelot. | » | » |
| 1889 | G. Bouchardat. | Schmidt. | » | » |
| 1890 | F. Vigier. | Grimbert. | » | » |
| 1891 | Moissan. | Léger. | » | » |
| 1892 | Portes. | Leidié. | » | » |
| 1893 | Bürcker. | Béhal. | » | » |
| 1894 | Boymond. | Leroy. | » | Leroy. |
| 1895 | Julliard. | Patein. | » | » |
| 1896 | Villiers. | Viron. | » | » |
| 1897 | Sonnerat. | Guinochet. | » | » |
| 1898 | Bourquelot. | Bocquillon. | » | » |
| 1899 | Leidié. | Voiry. | » | » |
| 1900 | Planchon. | Barillé. | Bourquelot. | » |
| 1901 | Yvon. | Moureu. | » | » |
| 1902 | Guichard. | Georges. | » | » |
| 1903 | Léger. | Choay. | » | Vaudin. |
| 1904 | Landrin. | Lépinoy. | » | » |
| 1905 | Béhal. | Guerbet. | » | » |
| 1906 | Crinon. | François. | » | » |
| 1907 | Viron. | Bougault. | » | » |
| 1908 | Schmidt. | Thibault Pierre-E. | » | » |
| 1909 | Patein. | Carette. | » | » |
| 1910 | Thibault Paul-E.. | Dufau. | » | » |
| 1911 | Grimbert. | Gaillard. | » | » |
| 1912 | Prud'homme. | Hérissey. | » | » |
| 1913 | Moureu. | Dumesnil. | » | » |
| 1914 | Dumouthiers. | Leroux. | » | » |
| 1915 | Guerbet. | Pépin. | » | » |
| 1916 | Cousin. | Guérin. | » | » |
| 1917 | Georges. | Sommelet. | » | » |
| 1918 | Choay. | Tiffeneau. | » | » |
| 1919 | François. | Bourdier. | » | » |
| 1920 | Patrouillard. | Bernier. | » | » |
| 1921 | Bougault. | Huerre. | Grimbert. | Lesure. |
| 1922 | Lafay. | Damiens. | » | » |
| 1923 | Vaudin. | Ch. Lefèbvre. | » | » |
| 1924 | Richaud. | Bridel. | » | » |
| 1925 | Hérissey. | Lantenois. | » | » |
| 1926 | Dufau. | Fabre. | » | » |
| 1927 | Gaillard. | Penau. | » | » |
| 1928 | Dumesnil. | Fleury. | » | » |
| 1929 | Goris. | Laudat. | » | » |
| 1930 | Lefèvre Ch. | Bouvet | » | » |
| 1931 | Fourneau. | Picon. | Bougault | » |
| 1932 | Cordier. | Bailly O. | » | » |
| 1933 | Sommelet. | Guillaumin Ch.-O. | » | » |
| 1934 | Martin (H.). | Weitz. | » | » |

BUREAU POUR 1935.

*Président*............ MM. TIFFENEAU.
*Vice-Président*....... RADAIS.
*Secrétaire général* .... BOUGAULT.
*Trésorier*............. LESURE.
*Archiviste*............ BOURDIER.
*Secrétaire annuel*..... BAGROS.

# SOCIETÉ DE PHARMACIE DE PARIS

## Séance annuelle du 9 Janvier 1935.

**Compte-rendu des travaux de la Société de Pharmacie, pendant l'année 1934**, par M. R. Weitz, *Secrétaire annuel.*

Monsieur le Président,
Mes chers Collègues,

L'an dernier, mon distingué prédécesseur, M. **Ch.-O. Guillaumin**, a défini ici même le rôle de votre Secrétaire annuel : personnage généralement attentif et muet pendant la durée des séances, il s'anime tout à coup, le dernier jour de ses fonctions, au moment de quitter le fauteuil où vos suffrages ont bien voulu le placer. Il doit alors vous retracer, aussi fidèlement que possible, la somme des évènements qui ont marqué la vie de la Société de Pharmacie au cours de l'année écoulée : c'est cette dernière partie de mon rôle dont je vais m'acquitter à l'instant

Auparavant, je dois exprimer mes vifs remerciements à notre dévoué Secrétaire général, M. **Bougault**, gardien des traditions de notre Compagnie, qui s'est constamment efforcé de m'éviter les erreurs ou les omissions dans l'accomplissement de mes passagères fonctions.

En raison de l'atmosphère de cordiale sympathie dont ils m'ont entouré, je ne veux pas manquer d'associer, dans ces remerciements, notre vigilant président, M. **Henry Martin**, notre éminent vice-président, M. **Tiffeneau**, mon aimable voisin, M. **Bourdier**, notre méticuleux trésorier, M. **Lesure**, ainsi que le Secrétaire de la rédaction du *Journal de Pharmacie*, mon ami **P. Fleury**, toujours désireux d'accueillir mes modestes procès-verbaux, dès qu'ils étaient mis sur pied.

Comme à toute famille, chaque année nous apporte son tribut de peines et de joies ; en 1934, la Société de Pharmacie n'a pas été épargnée.

Voici quelques semaines, l'un de nos membres honoraires les plus assidus, M. **Meillère**, disparaissait après une courte maladie. Nous revoyons encore sa silhouette voûtée s'appro-

chant de la place où il avait coutume de siéger, ne manquant pas de jeter chaque mois un coup d'œil sur les derniers journaux reçus. Ne nous avait-il pas, à la veille des vacances, entretenu d'une question à l'ordre du jour, la radiesthésie, tenant à la main un pendule facile à construire et nous mettant en garde contre les déductions hâtives que l'on tire parfois de ce mode d'investigation. Ses belles qualités, ses nombreux travaux, son rôle à l'Académie de Médecine dont il fut président, sa présence au Conseil d'Hygiène de la Seine, sa collaboration au Comité de rédaction du *Journal de Pharmacie et de Chimie*, ont été rappelés ici même par notre Président, M. **H. Martin** et fixés ensuite par lui en une notice nécrologique.

Au début de l'année un autre de nos membres honoraires, M. **Morellet**, ainsi que M. le professeur Paul **Cazeneuve** sont décédés. C'est en 1913 que notre Société avait conféré à ce dernier le plus haut titre dont elle dispose, celui de membre associé Les travaux de Chimie et de Toxicologie du professeur **Cazeneuve** l'avaient admirablement préparé à une brillante carrière d'hygiéniste et, au cours de ses longues fonctions parlementaires. il ne cessa de lutter en faveur de la santé publique, contre l'alcoolisme, contre les fraudeurs, et de participer aux discussions qui ont abouti au régime actuel des études pharmaceutiques, ainsi qu'à la réorganisation des services d'inspection des pharmacies et d'inspection des établissements classés.

D'autre part, la Société de Pharmacie a perdu deux de ses plus anciens membres correspondants nationaux, M. le professeur **Domergue**, de Marseille et M. le professeur **Gascard**, de Rouen, qui a illustré son nom par de longues et fructueuses recherches sur les cires et les alcools à poids moléculaire élevé, ainsi que l'un de ses membres correspondants étrangers, M. Nicolas **Georgiadès-Bey**, docteur en pharmacie de l'Université de Bordeaux, ancien président de l'Institut d'Egypte, qui, venant en France presque chaque année, avait souvent honoré nos séances de sa présence.

Douée du précieux privilège d'un rajeunissement sans cesse renouvelé, notre Société a élu comme membres rési-

dants MM. R. **Charonnat** et Louis **Cuny**, tandis que quelques-uns d'entre nous, en raison de leur ancienneté comme membres résidants, sont passés au rang de membres honoraires : ce sont MM. Henri **Martïn**, Marcel **Sommelet** et Camille **Poulenc**.

Les regrets que nous avons éprouvés en apprenant l'admission à la retraite de notre éminent collègue M. **Béhal**, ont été tempérés par le plaisir de voir M. **Sommelet** nommé titulaire, à la Faculté de Pharmacie, de la chaire de Chimie organique. Notre correspondant de Nancy, M. le professeur **Grélot**, a également été admis à l'honorariat.

C'est avec joie que nous avons appris les distinctions honorifiques décernées cette année à nombre de nos collègues : A l'Académie des Sciences, M. **Bruère** a reçu le prix Montyon des arts insalubres, pour ses recherches relatives à la protection individuelle et collective contre les gaz nocifs ; M. **Damiens** a été honoré par l'attribution du prix L. La Caze, pour ses recherches de chimie minérale et de chimie physique ; M. **Hérissey** a reçu le prix Jecker, pour ses travaux sur des principes immédiats se rattachant surtout au groupe des glucides ; une médaille Berthelot a été décernée à M. **Bruère**, lauréat du prix Montyon des arts insalubres. En outre, notre vénérable membre associé, M. le docteur Paul **Dorveaux**, a été lauréat du prix Thorlet.

Dans l'ordre de la Légion d'honneur, MM. **Goris** et **Meillère**, membres honoraires, M. **Quériault**, membre correspondant et M. **Van Itallie** membre correspondant étranger, ont été promus officiers, juste récompense de leurs longs et brillants services.

M. **Saint-Sernin**, membre correspondant, a reçu du Gouvernement espagnol le prix de chimie qui porte le nom du grand pharmacien Carracido. Un de nos anciens présidents, M. **Cordier**, a reçu la médaille et le diplôme d'honneur des conseillers prud'hommes ; MM. **Morel**, de Lyon, **Hérissey**, **Bagros**, **Weitz** et **Barthet**, de Paris, **Ronchèse**, de Nice et **Massy**, de Bordeaux, se sont vu décerner une nouvelle distinction, la Croix des services militaires volontaires, enfin M. **Weitz** a été nommé chevalier du Mérite agricole et M. **R. Lecoq** officier d'Académie.

En témoignage des relations si cordiales que nous entretenons avec bon nombre de Sociétés françaises et étrangères, nous avons reçu tout d'abord une adresse de l'Académie espagnole de Pharmacie, présidée par M. **Zuniga**, bientôt suivie d'un exemplaire du superbe volume édité en 1931 à l'occasion du Centenaire de l'Académie de Pharmacie de Madrid.

Plusieurs de nos collègues ont assisté au Congrès international de Chimie pure et appliquée qui s'est tenu en avril dans la même ville. A l'occasion de ce Congrès, M. **Fourneau**, qui a été plusieurs fois chargé d'enseignement en Espagne, a été nommé docteur *honoris causa* de l'Université de Madrid, M. **Lebeau** membre correspondant de l'Académie des sciences de cette ville et M. **Delépine** commandeur de l'ordre de la République espagnole, avec plaque.

Au retour d'un voyage en Roumanie, où il lui fut donné de faire des conférences de toxicologie devant les pharmaciens et les chimistes de ce pays, M. **R. Fabre** nous a apporté le salut fraternel du Cercle des Pharmaciens de Roumanie et nous a exprimé avec reconnaissance quel accueil chaleureux il avait reçu de cette élite si fidèle à la culture latine.

Au nom de M. **Gullström**, président de la Société des Pharmaciens suédois et de M. **Rising**, de Stockholm, M. **Barthet**, vice-président français de la Fédération internationale pharmaceutique, a fait hommage à notre Société d'un portrait du célèbre pharmacien et chimiste SCHEELE, ainsi que du cadre destiné à recevoir ce portrait.

Au cours de l'été, MM. **Fourneau**, **Hérissey** et **Van Itallie** ont été nommés docteurs *honoris causa* de l'Université de Liège et en novembre dernier, bon nombre d'entre vous ont participé aux séances de travail et aux fêtes organisées pour commémorer le cinquantenaire de la fondation de l'Institut de Pharmacie A. GILKINET.

Aux Pays-Bas, à l'occasion des vingt-cinq ans de professorat de notre correspondant, M. **Van der Wielen**, ses élèves ont célébré cet anniversaire en lui dédiant un livre jubilaire. D'autre part, M **Hérissey** a été chargé de conférences devant les Universités d'Amsterdam, Utrecht et Leyde.

En juin MM. **Pénau**, **R. Fabre**, **O. Bailly** et **L.-G. Toraude** ont représenté la Société aux fêtes organisées à Bordeaux à l'occasion du Centenaire de la Société de Pharmacie de cette ville et de la remise d'une médaille à MM. **Denigès**, **Barthe**, **Beille** et **Canuyt**. Dans l'allocution qu'il prononça au nom de notre Société, M. **Pénau** ne manqua pas de souligner toute la sympathie qui unit leurs collègues parisiens aux professeurs et aux pharmaciens bordelais, certains d'entre eux étant d'ailleurs membres correspondants de notre Société.

A Paris même, M. le **Secrétaire général** et plusieurs de nos collègues ont été délégués, les 19 et 20 octobre, aux cérémonies d'inauguration de la Maison de la Chimie.

Je tiens également à rappeler le rôle joué par plusieurs de nos collègues dans de nombreuses Sociétés. C'est ainsi que notre Président, M. **Henri Martin**, a succédé à M. **Sommelet** comme président de l'Association des Pharmaciens professeurs à l'Union des Femmes de France.

Devant la Société de Médecine publique et de Génie sanitaire, M. **Toraude** a fait une conférence très remarquée sur : *La Santé publique et la lutte contre les stupéfiants.*

Au mois de juin, M. **Bruère** a pris une part active à l'Exposition internationale de la Sécurité et du Feu, organisée au Cours-la-Reine ; un peu plus tard, il a été nommé membre de la Commission de normalisation de la verrerie de laboratoire.

Je crains d'ailleurs de rester incomplet, et je m'en excuse, la modestie de nos collègues les retenant souvent de faire part, au Bureau de la Société, des distinctions ou des nominations que vous auriez, certainement, toujours plaisir à connaître.

*
* *

Pour vous présenter le résumé des communications faites devant la Société de Pharmacie, je suis un peu contraint de les grouper arbitrairement et, suivant l'exemple de plusieurs de mes prédécesseurs, je mentionnerai en premier lieu celles qui se rapprochent le plus des applications purement pharmaceutiques, ensuite celles qui ont trait à la physique, aux différentes branches de la chimie, à la toxicologie, etc...

En *pharmacie galénique*, M. **Goris** vous a présenté les

conclusions de la Commission nommée pour étudier les préparations obtenues des feuilles de coca : teinture, vin et extrait fluide, ce dernier, plus riche en alcaloïdes, devant être soumis aux formalités prévues par les décrets de 1930 et de 1931.

M. **Bougault** a communiqué un travail de M. Fernand **Girault**, de Marseille, sur la préparation, les caractères et le dosage de la teinture d'aconit, puis il a résumé une note de M. E. **Léger** sur une nouvelle falsification de la poudre d'aloès.

M. **Fabre** a donné lecture, au nom de M. Ch. **Ravaud**, d'une étude sur la préparation des suppositoires à l'hydrate de chloral.

M. **Goris** a résumé une note de M. A. **Guillaume** et Mlle **G. Duval** sur la conservation de l'eau distillée de laurier-cerise et du soluté officinal d'acide cyanhydrique, au moyen d'une couche de vaseline ou d'huile de paraffine ; les auteurs rappellent qu'il est également utile de tenir ces produits à l'abri de la lumière.

Vous savez qu'en thérapeutique, les poudres et extraits opothérapiques rencontrent de plus en plus de faveur. M. **O. Bailly** a fait des observations qui démontrent que la congélation et la conservation de certains organes : thyroïde, surrénale, pancréas et muqueuse gastrique, permettent l'obtention de poudres aussi actives que celles préparées directement à partir des mêmes organes frais

M. **Mascré** a communiqué le résultat de recherches qu'il a entreprises avec Mlle **Jeanne Lévy** et M. R. **Cahen** sur le dosage biologique des poudres de scille par la méthode de perfusion lente chez le Chien.

Si nous passons à la *matière médicale* et à la *chimie végétale*, M. **Maheu**, en son nom et au nom de M. **J. Chartier**, nous a entretenus de la micrographie des feuilles des digitales et de leurs poudres, certaines espèces tendant à prendre place en thérapeutique à côté de la Digitale pourpre officinale.

M. **Hérissey** a exposé les propriétés chimiques et la constitution d'un hétéroside nouveau, le lusitanicoside, extrait

des rameaux feuillus du Laurier de Portugal, *Cerasus lusitanica*.

Au nom de M. **Raymond-Hamet** et Lucien **Milliat**, M. **Weitz** a présenté une note sur la présence de mitrinermine dans les écorces de *bahia* et de *diou*, deux espèces africaines appartenant au genre *Mitragyna*.

Dans une autre note, M. **Raymond-Hamet** a démontré l'identité de l'alcaloïde amorphe du *Pseudocinchona africana* avec la corynanthéine et il a apporté des données nouvelles relatives à la constitution de ce dernier alcaloïde, voisin de la yohimbine.

Enfin, dans une troisième note, M. **Raymond-Hamet** nous a entretenus de l'estérification de l'acide corynanthique, opération qui conduit à un isomère de la corynanthine naturelle.

En ce qui concerne la *physique*, M. **Fleury** a présenté un travail de MM. **E. Canals**, **Mousseron** et Mlle **Perrottet**, de Montpellier, sur la dispersion rotatoire des sels de quinine figurant au Codex, examinés à la lumière de l'arc au mercure.

M. **Damiens**, s'appuyant sur une longue série d'observations, a traité de la déliquescence et de l'efflorescence, phénomènes variables en fonction de la température, et préconisé l'établissement des « degrés hygrométriques critiques ».

En son nom et au nom de M. Lucien **Amy**, M. **Fabre** a décrit une technique de détermination des courbes d'absorption dans l'ultra-violet.

M. **Velluz** a présenté un travail de MM. **Péronnet** et **Crété** sur l'adsorption, par le charbon activé, du salol et de l'aspirine en solution alcoolique.

Pour ce qui regarde la *chimie pure* et la *chimie analytique*, les travaux présentés ne sont pas moins importants.

M. **Hérissey**, au nom de M. **Höst Madsen**, de Copenhague, a communiqué une nouvelle technique de recherche du tétrachlorure de carbone dans le chloroforme.

M. **Bedel**, au nom de M **Ciogolea**, a présenté une note sur le même sujet, et, au nom de M. **Petrovici**, il a indiqué les résultats de recherches sur l'hyposulfite de calcium.

M. E. **Kahane** a montré l'utilité de l'oxydation nitro-perchlorique, ou sulfo-nitro-perchlorique. pour le dosage du soufre et du phosphore dans les médicaments organiques.

M. C. **Lefèvre**, en collaboration avec M. **M. Rangier**, nous a apporté les conclusions d'une longue étude sur l'oxydation et le dosage du soufre dans des substances organiques très diverses.

M. **Lormand** a fait la description d'une usine récemment établie près des côtes des Etats-Unis pour l'extraction du brome de l'eau de mer.

M. **Picon** a étudié la solubilité de l'iodobismuthate de quinine dans différents liquides, la cyclohexanone et le diéthylène-glycol en particulier.

Au nom de M. **V. Harlay**, M. **Bougault** a présenté une note relative à l'action de l'acide phosphorique sur les alcools. M. **Bougault** a également résumé un travail de M. **Schuster**, relatif à l'action du réactif de NESSLER sur quelques cétones-alcools ou cétones-acides, ainsi qu'un mémoire de M. **Sanchez**, de Buenos-Aires, traitant de la caractérisation et du dosage de la quinine, de la quinidine et de la cupréine.

M. **Fleury** a commenté un travail de MM. **Hérissey, Fleury** et Mlle **M. Joly**, relatif à l'action de l'acide periodique sur quelques hétérosides artificiels et, plus tard, un travail de MM. **Fleury** et **Fatome** sur le dosage du glycérol, en présence des sucres, au moyen de l'acide periodique.

M. **Perdrigeat**, au nom de M. **Audiffren**, a indiqué une réaction colorée de l'acide chrysanthème-monocarbonique, réaction qui peut servir à la recherche, dans l'urine, de ce produit d'hydrolyse des pyréthrines.

M. **E. Collard**, de Strasbourg, nous a fait transmettre par M. **Hérissey** une communication sur une falsification du chlorhydrate de cocaïne : un échantillon de ce sel renfermait environ 33 p. 100 de para-aminobenzoate d'éthyle.

M. **Fleury** a présenté un travail de MM. Fernand et Jean **Girault**, sur le dosage volumétrique de quelques anesthésiques locaux.

M. **Picon**, continuant ses recherches sur les sels métalliques utilisables en thérapeutique, a déposé deux nouveaux mé-

moires, l'un sur la préparation et les propriétés des aurothiosulfates d'ammonium, de calcium et de quinine, l'autre sur l'essai physiologique de quelques sels complexes thio-aureux.

Au nom de M. **Bougault** et en son nom personnel, M. E. **Cattelain** a indiqué la composition et les propriétés d'une combinaison complexe de cyanure de mercure et de nitrate d'argent.

Avec la collaboration de M. **Bourdeau**, M. **Leroux** a effectué un travail sur le dosage des nitrocelluloses dans les films en acétocellulose ; ces auteurs concluent que, pour faciliter la tâche des fabricants, on pourrait tolérer 5 à 10 p. 100 de nitrocelluloses dans ces films.

Le mois dernier, M. Em. **André** a présenté une communication sur la chloruration des carbures lubrifiants des pétroles et sur les alcools dérivés de ces carbures.

En *chimie biologique*, M. **Velluz** nous a indiqué une technique de microdosage du magnésium dans le sérum sanguin, par précipitation à l'aide de l'orthoxyquinoléine, puis il a communiqué uu travail de MM. Henri **Griffon** et Maurice **Buisson** sur le microdosage de l'arsenic dans les milieux biologiques, par application de la méthode de M. J. **Cribier**.

M. **Fleury** a présenté un travail de M. **Glomaud** et de Mlle **Bon-Bernatest** sur le dosage du chlore urinaire par différents procédés, puis une note de M. R. **Paris** sur le dosage du glucose urinaire par les méthodes chimiques et par voie polarimétrique.

Il nous a également montré et décrit un appareil qui permet d'effectuer en trois quarts d'heure le dosage de l'ammoniaque urinaire par le procédé Schloesing.

M. **Leroux** a communiqué les résultats des travaux de M. **Bernou**, relatifs à la détermination de la viscosité sanguine normale ou pathologique et résumé une note de M. **Bourdeau** sur le dosage de l'acide lactique dans le plasma sanguin, par l'iodo-mercurimétrie selon la méthode de MM. **Bougault** et **Gros**.

M. **Bougault** a présenté une note de M. **Fouchet** sur la caractérisation des dérivés barbituriques dans l'urine, ainsi qu'un travail de MM. **Vintilesco** et **Ionesco**, qui, grâce à la

technique indiquée par BOURQUELOT, ont réalisé la synthèse biochimique du $\beta$ cyclopentylglucoside et du $\beta$-cyclohexylglucoside.

La méthode interférométrique de HIRSCH commence à être utilisée en France : au nom de M. **Bourdeau**, M. **Leroux** a indiqué les résultats satisfaisants déjà obtenus par cette méthode et qui demandent à être confirmés par l'expérience du temps.

Au nom de Mlle **M.-Th. Régnier**, M. **Fabre** a exposé le pouvoir antitoxique du glutathion dans les intoxications cyanhydriques, ainsi que le mécanisme de cette action.

Dans un autre travail, Mlle **Régnier** a étudié le glutathion des glandes endocrines et établi, pour plusieurs organes et pour plusieurs espèces animales, le rapport existant entre le glutathion réduit et le glutathion oxydé.

MM. **Pénau** et **Simonnet** ont indiqué les résultats du titrage biologique de l'activité antidiurétique des extraits post-hypophysaires.

M. **Pénau** nous a présenté les premières conclusions des travaux qu'il a effectués avec la collaboration de Mlle **D. Van Stolk** sur l'hormone lutéale (ou progestine), son rôle, ses caractères, ses relations chimiques.

Appliquant aux animaux de laboratoire la méthode expérimentale, M. **R. Lecoq**, en collaboration avec M. **Gallier**, a montré que, même aux doses subtoxiques, l'huile phosphorée du Codex ne facilite pas la recalcification du rat rachitisé.

Par contre, M. **Gallier** a établi que, dans le sirop iodotannique phosphaté, le phosphate monocalcique conserve toute son activité antirachitique.

M. **Lormand**, qui a assisté aux séances de la IIe Conférence internationale sur l'étalonnage des vitamines, tenue à Londres au mois de juin, a rendu compte des travaux de cette conférence, où ont surtout été étudiées les huiles de poissons, comme source de vitamine A.

La *toxicologie* et l'*hygiène industrielle* ont aussi fourni la substance de plusieurs communications et discussions intéressantes.

Une note de M. **Péronnet**, présentée par M. **Velluz**, est

consacrée au dosage colorimétrique du benzène dans le sang et les organes, après transformation en méta-dinitrobenzène.

Appliquant la méthode des spectres d'absorption préconisée par MM. **Fabre** et **Amy**, M. **Laurian** a pu reconnaître la présence, dans les atmosphères souillées, de divers solvants volatils, de benzène en particulier

Un autre élève de M. **Fabre**, M Daniel **Brard**, a étudié, dans une thèse qu'il a présentée pour un des prix de la Société, la toxicologie du chrome.

MM. **Kahane** et **Pourtoy** ont appliqué à la toxicologie de l'arsenic la méthode d'oxydation nitro-sulfo-perchlorique déjà décrite devant vous.

MM. **Fabre**, **Kahane** et **G. Antoine** ont étudié les pneumoconioses et décrit la répartition et le mode de dosage des poussières d'imprégnation formées de charbon ou de silice.

En collaboration avec M. **Lardé**, M. **Hazard** a expérimenté comparativement la toxicité du camphre naturel (droit) et celle du camphre synthétique (racémique) ; ce dernier a été trouvé un peu plus convulsivant et un peu plus toxique, constatations qu'il est important de retenir en raison des usages fréquents du camphre en thérapeutique.

Parmi les questions d'*hygiène alimentaire*, une de celles qui préoccupe le plus tous les milieux est celle de la farine et du pain. M. **Courbe**, sous la direction de M. **Bruère**, s'est livré à une étude documentée des produits utilisés en panification sous le nom d'*améliorants biologiques* ; la plupart sont d'origine végétale, quelques-uns d'origine animale (petit-lait) ; trop souvent, l'augmentation apparente du rendement en pain n'est dûe qu'à la fixation d'un excès d'eau dans la pâte.

Ici comme dans d'autres assemblées, M. **Bruère** et plusieurs de nos collègues se sont émus de cette qualité défectueuse du pain ainsi que de la sous-consommation qui en résulte ; une Commission spéciale, présidée par M. **Javillier**, a été constituée pour étudier les mesures susceptibles d'y remédier. Après discussion en séance, les vœux émis par cette Commission ont été adoptés, puis transmis au Ministre de l'Agriculture et au Ministre de la Santé publique.

*
* *

Depuis quelques années, votre Bureau a instauré l'habitude d'inviter des chercheurs, spécialement qualifiés, à exposer publiquement, dans des conférences, les résultats de leurs travaux. Devant le succès obtenu, deux de nos collègues ont bien voulu continuer en 1934 cette heureuse coutume.

Dans la séance du 7 février, M. **Hazard** a détaillé l'action de la spartéine sur l'excitabilité du sympathique et a tiré de cette étude les déductions qui semblent pouvoir profiter à la pharmacologie et à la thérapeutique.

A la séance du 6 juin, M. **Ch.-O. Guillaumin** vous a exposé les principes de l'interférométrie selon la méthode de Hirsch et montré, à l'aide de tableaux où se trouvaient reproduits de nombreux exemples, les possibilités d'application au diagnostic du cancer et des troubles endocriniens.

Vous appréciez certainement les efforts de ces conférenciers, connaissant les difficultés de telles expérimentations, tenant à la complexité des facteurs en présence et aux erreurs possibles dans l'interprétation des résultats.

*
* *

Mais les membres de notre Société ne se désintéressent pas des questions qui se rapprochent le plus des préoccupations de la pratique professionnelle.

Un de nos membres correspondants, M. **E. Bridon**, a rappelé que le Codex français est utilisé, et souvent même rendu obligatoire, dans la plupart des nations de l'Amérique centrale et méridionale, aussi souhaite-t-il que bientôt une nouvelle édition permette de maintenir cette heureuse influence de notre Pharmacopée dans l'Amérique latine. Vous savez comme moi que l'année 1935 verra très probablement la réalisation de ce vœu.

Sur l'intervention de M. **E. Tabart**, et à la suite de son exposé tendant à l'organisation du corps professionnel des pharmaciens, une Commission a été instituée, en vue d'étudier les possibilités de la création d'un Conseil supérieur national de la Pharmacie.

L'histoire de deux pharmaciens illustres a été évoquée devant vous par M H. Lenoir, qui a mis en parallèle la vie et les travaux de Parmentier et de Vauquelin et qui a offert à chacun de nous une édition dans laquelle cette étude est reproduite.

A l'occasion du Cinquantenaire de l'Internat en pharmacie des Hôpitaux de Lyon, la Société des internes et anciens internes en pharmacie de cette ville a publié une luxueuse brochure illustrée, qui a été déposée et commentée ici-même par M. Em. André.

Parmi les ouvrages qui ont été présentés, nombreux, au cours de l'année, deux viennent de nos correspondants étrangers. M. O. Van Schoor a adressé la deuxième édition du *Formulaire national belge*, petit ouvrage comparable au Formulaire des Pharmaciens français ; M. Francisco Cignoli, de l'Université nationale de Buenos-Aires, a fait parvenir sa thèse professorale, consacrée aux pommades, aux huiles hydrogénées et aux antioxygènes.

Notre vice-président, M. Tiffeneau, a fait hommage à la Société de la quatrième édition de son *Abrégé de Pharmacologie*, en précisant les additions qu'il y a apportées.

M. Tiffeneau a également présenté un ouvrage de MM. Villaret, Justin-Besançon et Cachera, intitulé : *Recherches expérimentales sur quelques esters de la choline.*

Au nom de l'Association générale des Syndicats pharmaceutiques de France, M. Barthet nous a remis la treizième édition du *Formulaire des pharmaciens français*, qui a remplacé l'ancien « Formulaire du Loiret. »

M. Bruère a fait parvenir une brochure dont il est l'auteur, rédigée en vue de la protection contre les gaz toxiques et vapeurs nocives, intitulée : *Abris sanitaires permanents et improvisés pour secours Z.*

Au nom de M. Langeron, de Lille et de M. Paget, membre correspondant, M Fleury a présenté un ouvrage dont le titre indique les objets : *Glandes endocrines ; Métabolisme de l'eau et diurèse* ; *Les oedèmes endocriniens.*

A la suite du IV^e Congrès de Chimie biologique, qui s'est tenu à Paris en novembre 1933, il a été édité un volume consacré à ce Congrès et que M. Fabre vous a présenté.

M. Em. Perrot a offert à la Société un fascicule illustré contenant son rapport sur *Le Dattier dans les oasis du Sud-algérien.* En effet, M. Perrot, appelé à assister aux Journées du Dattier, a été chargé de mission par l'Office algérien touristique et économique. Dans la relation de son voyage, après un aperçu sur la géologie et l'hydrologie locales, l'auteur décrit la production des dattes et les efforts récemment réalisés pour améliorer la qualité et la présentation de ces fruits.

M. Lormand a présenté la nouvelle Pharmacopée hongroise (4e édition), parue en 1934 et entièrement rédigée en latin.

Enfin, M. Fabre a fait connaître à la Société les résultats consignés dans la thèse de doctorat ès-sciences de M. Lucien Amy, intitulée : *Contribution à l'étude des propriétés et de la structure des solutions et des gelées de gomme.*

Comme vous le voyez, Messieurs, le nombre des communications faites dans nos séances s'est maintenu aussi élevé qu'au cours des années précédentes. Le nombre des présences a aussi été sensiblement égal à la moyenne, un peu inférieur cependant à celui de l'an dernier. Tout ceci témoigne de l'active vitalité de la Société de Pharmacie.

Pour être complet, il est encore deux points que je dois vous rappeler. Notre Société est entrée en pourparlers avec l'Administrateur de la Maison de la Chimie, récemment édifiée et inaugurée rue Saint Dominique. Il semble que la Société de Pharmacie pourrait s'intéresser à cette institution et trouver là un local où elle déposerait ses archives.

Enfin, dans le but de donner plus d'aisance à la trésorerie, notre collègue M. Lesure a demandé une légère augmentation de la cotisation des membres résidants ainsi que du droit de diplôme. La Société, spécialement réunie en Assemblée générale, a adopté cette proposition.



En résumé, je crois que nous pouvons, Messieurs, être satisfaits de l'année qui vient de s'écouler et envisager avec optimisme celle qui commence.

Permettez-moi, en terminant, de vous dire combien je suis honoré d'avoir été, par mes fonctions, mêlé plus intimement,

en 1934, à vos travaux, et tout le contentement que je viens d'éprouver à parcourir, sans doute un peu rapidement, le vaste domaine dans lequel s'exerce l'activité des scientifiques et des praticiens dont la réunion constitue cette belle Société.

---

### Allocution de M. H. Martin, président sortant.

Mon cher Maître,

Permettez-moi, de vous exprimer, au nom de tous nos collègues, notre satisfaction d'honorer en vous un pharmacien éminent, professeur à la Faculté de médecine.

La médecine et la pharmacie, a-t-on dit, se rejoignent par le haut. Si. en effet, — en ce qui concerne l'exercice courant, — la préparation, la vente ou le débit des médicaments s'accorde mal avec la mission de les prescrire, cette incompatibilité d'ordre professionnel n'en entraîne aucune dans l'ordre scientifique. A une certaine altitude, au contraire, la science médicale et la science pharmaceutique se prêtent normalement, sans sortir de leurs attributions respectives, une mutuelle assistance, indispensable à la coordination de leurs progrès.

Aussi n'est-il pas étonnant de constater que notre compagnie a volontiers confié la direction de ses débats à des hommes comme Regnauld, Bourgoin et d'autres encore, dont les leçons contribuèrent à former de nombreuses générations de médecins. Nous sommes heureux, mon cher Maître, de voir se confirmer, par votre présence à notre tête, une tradition qui nous est chère.

Et quelle n'est pas notre fierté en trouvant auprès de vous notre savant et zélé doyen honoraire, M. le professeur Radais, dont le dévouement à notre profession s'est manifesté par des réformes importantes, laissant une trace impérissabe dans l'histoire de la pharmacie française !

Au poste de Secrétaire annuel, nous aurons un praticien actif et compétent qui saura, non moins que son distingué prédécesseur, marquer d'une empreinte personnelle l'analyse de nos travaux.

Je ne veux pas oublier de remercier les membres du

bureau sortant, ceux du bureau restant, et principalement notre diligent Secrétaire général, grâce auxquels la tâche présidentielle, un peu effrayante au premier aspect, devenait si aisée qu'on n'éprouvait, en s'en acquittant, que la joie de respirer une atmosphère de sympathie.

J'invite cordialement à prendre possession de leurs onctions les titulaires désignés par nos suffrages, certain que, sous la conduite de ces excellents animateurs, notre Société marchera d'un pas allègre vers sa glorieuse destinée.

---

**Allocution de M. Tiffeneau, Président.**

Bien que le choix de votre Président soit presque automatiquement réglé suivant une tradition déjà ancienne, dont votre Bureau est le fidèle gardien et dont le bénéficiaire n'ignore pas tout ce que signifie pour lui cette désignation qui est l'annonce de son prochain passage à l'honorariat, je n'en apprécie pas moins tout l'honneur que vous m'avez fait en ratifiant ce choix et tout le charme que par avance vous m'avez ainsi procuré.

Cet honneur, mes chers collègues, je le ressens tout particulièrement en songeant à la valeur des hommes qui m'entourent, et aussi en invoquant les noms de ceux qui depuis plus d'un siècle ont occupé avant moi cette place et qui, à des titres divers, ont illustré la profession et la science pharmaceutiques. Et parmi ces noms, permettez-moi de citer ceux que j'ai quelque fierté à prononcer ici, ceux de Béhal et de Pierre Vigier qui furent mes Maîtres, l'un dans la science chimique, l'autre dans la pratique pharmaceutique, et aussi ceux de Soubeiran, Bouchardat, Chatin, Grassi, Regnauld, Richaud et de notre collègue Guerbet qui furent mes prédécesseurs dans les postes que j'occupe actuellement, les uns à la pharmacie de l'Hôtel Dieu, les autres à la chaire de pharmacologie de la Faculté de Médecine de Paris.

Le charme de présider vos séances, je le sens fait d'un délicieux mélange de sensations diverses. Ce n'est pas seulement la satisfaction de me retrouver ici face à face avec

des collègues et des camarades qui à leurs débuts ont suivi la même carrière, affronté les mêmes luttes et, joies ou soucis, éprouvé les mêmes émotions. C'est aussi le grand bonheur d'avoir à souhaiter la bienvenue aux nouveaux collègues ainsi qu'aux jeunes débutants qui viennent communiquer leurs travaux ou recevoir une récompense ; et, me souvenant de l'accueil qui me fut fait autrefois, d'accueillir à mon tour avec empressement ceux qui demain prendront notre place et à qui nous avons le devoir non seulement de prodiguer nos conseils et nos encouragements, mais mieux encore d'offrir un exemple et de transmettre des traditions.

Sans doute cet accueil des jeunes ne va pas sans quelque mélancolie. Mais aussi quelle vive émotion de nous retrouver en eux tels que nous fûmes nous mêmes, pleins de foi et d'enthousiasme, et n'attendant de nous que ce que nous espérions de nos aînés, être dirigés et encouragés

Mes chers collègues, en cette journée que nous pourrons bientôt qualifier d'académique, je voudrais, fidèle à l'une de nos plus anciennes traditions présidentielles, d'une part m'efforcer d'honorer devant vous la mémoire de ceux qui ont guidé mes premiers pas dans la carrière pharmaceutique, d'autre part vous apporter mes suggestions sur la formation scientifique du pharmacien, notamment en examinant devant vous l'importance de l'enseignement des sciences biologiques et de la pharmacodynamie, et comment cet enseignement peut être conçu.

Mon premier Maître en pharmacie fut Charles Frigaux, modeste praticien de la petite ville de Pont-St-Maxence, où j'entrai comme stagiaire en octobre 1889. L'hiver qui suivit fut marqué par une sévère épidémie d'influenza. Vous devinez combien les longues soirées furent toutes pleinement remplies ; mais grâce à la multiplicité de mes occupations je m'initiai à tous les détails de la pratique pharmaceutique, non seulement pour l'exécution des ordonnances et pour la confection des préparations officinales, mais aussi pour les besognes plus obscures mais indispensables, que vous connaissez tous et auxquelles tous nous avons dû nous plier.

Puis vinrent les journées ensoleillées de l'été où mon

Maître et moi nous parcourions la campagne ou la forêt pour la récolte des simples destinés aux divers produits galéniques, alcolats, extraits, etc., dont au retour nous entreprenions la préparation.

Grâce à la largeur de vues de Charles Frigaux, des loisirs me furent largement impartis. J'eus le temps de m'instruire sur ces Tables de la loi qu'était pour moi le Codex de 1884, et aussi le temps de rêver et de méditer sur ce qui, dès mon entrée dans la pharmacie, avait toujours exercé tant d'attrait sur le jeune néophyte que j'étais alors, et qui, aujourd'hui encore, reste pour moi presque aussi prenant qu'au premier jour : l'odeur caractéristique et parfois troublante de certains simples, le merveilleux que je voyais dans toute réaction chimique même la plus élémentaire comme la préparation de l'iodure ferreux et du citrate de magnésie et, plus encore, le mystère de l'action des poisons dont je devais plus tard pénétrer le mécanisme d'une manière plus approfondie, mais dont j'envisageais avec effroi le double aspect curatif ou mortel suivant les doses.

J'avais alors le temps de lire à ma guise et je revenais souvent à ce passage de Roméo et Juliette où, après sa cueillette matinale des simples, le frère Laurent médite longuement sur les secrets de la nature. « Sous la tendre pellicule de cette petite fleur résident un poison et une vertu médicinale ; car flairée elle réjouit tout le corps de son parfum, et goûtée, elle tue tous les sens ainsi que le cœur. Deux pareils rois ennemis campent dans l'homme aussi bien que dans les herbes.... ».

Veuillez excuser cette digression qui traduit les émotions de ma jeunesse, et revenons au côté pharmaceutique de mon stage. A l'honneur de mon premier Maître, je puis affirmer que, pendant les douze mois passés dans son officine, j'avais tout appris de ce qui est strictement indispensable et j'aurais pu, dès la fin de cette première année, commencer mes études universitaires si l'inexorable règlement ne m'avait imposé deux autres longues années, qui furent beaucoup plus dures mais non moins profitables.

Sur les conseils de Charles Frigaux je me décidai à accom-

plir mes deux autres années de stage dans une officine parisienne. Par l'intermédiaire d'un parent de mon Maître, je fus présenté à Pierre VIGIER et, en novembre 1890, j'entrai dans la célèbre pharmacie que notre trésorier, M. LESURE, digne successeur de Pierre VIGIER, dirige depuis trente ans avant tant de conscience professionnelle. Si le souvenir de P. VIGIER est toujours vivant dans cette Société, où il a laissé un prix annuel attribué à des travaux sur la pharmacie pratique, peu d'entre nous cependant l'ont connu. Tout était imposant et attirant chez Pierre VIGIER, sa grande taille, sa forte carrure, son visage expressif, ses yeux vifs et pétillants, encadrés de lunettes que souvent il conservait relevées sur le front ; enfin, réservée à l'officine une superbe toque en velours noir venait compléter la physionomie magistrale de l'homme. Mais peut-être est-ce plus encore par l'autorité et par l'abondance de sa parole que Pierre VIGIER s'imposait à son interlocuteur ou à ses élèves.

Je ne pouvait pas manquer, au contact d'un tel homme, d'apprendre mille choses intéressantes concernant à la fois la pratique pharmaceutique et mon développement intellectuel.

Toutefois je dus subir le dur labeur auquel pharmaciens et élèves étaient astreints, il y a 40 ans, dans une grande pharmacie parisienne : 14 heures de présence entrecoupées par de courts et maigres repas pris en commun dans l'herboristerie attenant à la pharmacie. Dure besogne qui, commençant à 8 heures, ne se terminait qu'à 20 h et qui, en sus du service de la clientèle, comportait à tour de rôle l'entretien et le remplissage des bocaux, besogne particulièrement pénible dans toute pharmacie bien achalandée. Souvent j'aspirais à mon affranchissement ; et ce fut avec la plus grande joie qu'après deux ans, je saluai la fin de mon stage.

J'eus cependant de multiples et agréables compensations résultant d'une part de ce que, en écoutant VIGIER, mon horizon s'élargissait sans cesse, aussi bien dans le domaine intellectuel que dans celui de la politique ; d'autre part de ce que de nombreuses personnalités du monde parisien pénétraient souvent dans l'officine et s'y attardaient parfois en

s'entretenant avec P. Vigier, qui savait causer indéfiniment sur tous les sujets

C'est pendant cette période de mon stage qu'il me fut donné à plusieurs reprises de voir de mes propres yeux Pasteur, alors à l'apogée de sa gloire et presque à la veille de son jubilé. Sans doute celui-ci, alors atteint depuis de longues années d'hémiplégie, n'entrait-il jamais dans l'officine ; mais parfois le landau dans lequel il faisait à la belle saison ses promenades quotidiennes s'arrêtait devant la porte de la pharmacie pour quérir quelque médicament. C'est alors qu'alertés par Pierre Vigier les élèves pouvaient à la hâte, pendant les quelques instants que durait la préparation du médicament, contempler le Maître qui venait de révolutionner la science médicale.

En novembre 1892 je m'inscrivis à la Faculté de Pharmacie où je fus facilement reçu à mon examen de stage, mais non sans être un peu malmené par le président du jury, Bourgoin qui, de sa grosse voix bourrue, me rudoya durement à deux reprises, tout d'abord parce que j'ignorais que c'est par la droite et non par la gauche qu'il fallait commencer mon épreuve, puis pour m'informer que je devais mettre un peu plus de diligence dans la reconnaissance des drogues que je n'avais pas appris à faire avec un chronomètre.

Si l'on se reporte au programme de l'enseignement pratique et théorique qui se donnait à cette époque à la Faculté de Pharmacie on peut affirmer que, quoique incomplet sur certains points, cet enseignement pouvait être considéré comme le plus vaste et le plus développé de toutes les écoles de pharmacie du monde. Aussi puis-je, aujourd'hui à 40 ans de distance, me demander si cet enseignement a suivi l'évolution et le progrès scientifiques et si, comparativement aux autres écoles similaires, dans le monde entier, il reste encore au premier plan et peut toujours être proposé comme modèle.

Je laisserai de côté les questions de technique pharmaceutique qui ne sont pas de mon ressort, mais pour lesquelles il semble bien, à première vue, que notre enseignement soit resté surtout théorique, car peut-être n'a-t-on pas, au point

de vue pratique, réalisé tout ce qu'on trouve aujourd'hui dans les écoles de pharmacie modernes non seulement en ce qui concerne l'outillage industriel et qui ne me paraît pas absolument indispensable, mais surtout pour l'outillage que doit comprendre une officine modèle.

Ce que je voudrais surtout examiner avec vous c'est de savoir si du point de vue des sciences biologiques, qui doivent être considérées comme la base des connaissances pharmaceutiques, notre enseignement a suivi en France l'évolution générale Il convient de reconnaître qu'un gros effort a été fait, notamment par la création, en 1902, d'une chaire de chimie biologique. et aussi par l'introduction, dans le programme des études et des examens, des matières, enseignées dans cette chaire ; mais que de choses restent encore à faire. non seulement dans ce domaine où les progrès inouïs de la chimie humorale, avec les vitamines et les hormones, nécessiteraient que cet enseignement soit doublé, mais aussi en ce qui concerne la pharmacodynamie dont je vous entretiendrai dans quelques instants.

Je sais bien par avance quelles vont être les objections qui me seront faites aussi bien du côté des professeurs que des étudiants. Du côté des Maîtres qui sont qualifiés mieux que qui que ce soit pour juger, dans leurs interrogations, des résultats de leur enseignement et qui connaissent les lacunes parfois énormes que présentent les élèves, on peut à juste titre redouter une extension trop excessive des programmes. Je ne m'arrêterai pas à cette objection car il est évident que tout accroissement des matières enseignées doit comporter autant que possible une suppression correspondante dans certaines parties devenues moins indispensables. Du côté des étudiants, et surtout chez ceux qui sont plus ou moins indifférents ou indolents, l'objection à toute extension des programmes est la même depuis 40 ans, et tous ceux qui se trouvent ici l'ont entendu exprimée sous des formes diverses, à savoir l'inutilité d'une instruction scientifique solide pour exercer une profession qui consiste soit à délivrer des spécialités que l'on n'a pas confectionnées soi-même, soit à effectuer des préparations qu'on a déjà appris à

faire avant d'entrer à la Faculté, ou que des préparateurs non diplômés exécutent quotidiennement et sans difficulté. Toutes ces objections que maintes fois, à quelque génération que vous apparteniez vous avez entendues comme moi sont insoutenables. Malgré les nécessités et les exigences parfois terre à terre de sa profession, le pharmacien doit être un homme cultivé. Il doit être un éducateur et un guide et, pour cela, apte à suivre le progrès des sciences. Or dans l'évolution moderne des idées et plus spécialement dans l'évolution de la science pharmaceutique c'est avant tout la culture biologique qui doit être envisagée.

Dans une commission qui a fonctionné récemment pour la réforme de l'enseignement du P. C. N., c'est précisément l'idée dominante qui a présidé à la refonte des programmes. Du côté des sciences chimiques et physiques, il n'a pas été question de changer l'objet même de l'enseignement ; mais il a été décidé que tout en suivant fidèlement les anciens programmes, en accordant cependant grâce à certaines suppressions en chimie minérale, une part plus importante à la chimie organique, cet enseignement devait être autant que possible, à chacun de ses pas, animé de l'esprit biologique.

Dans les sciences naturelles, la réforme a été plus radicale. On ne s'est pas contenté de remplacer le mot de sciences naturelles par celui de sciences biologiques et de changer l'appellation du P. C. N qui est devenu le P. C. B. On a tenu à supprimer la plus grande partie de la systématique et à la remplacer par une étude plus approfondie de la physiologie animale et végétale, à laquelle on a adjoint des notions indispensables sur la physiologie cellulaire et sur l'embryologie.

De plus ce n'est pas seulement l'enseignement oral qui a été l'objet de telles réformes. L'enseignement pratique a dû suivre également des modifications analogues.

Laissez-moi donc espérer que dans les programmes pharmaceutiques, avant même que la lettre en soit changée, l'esprit de ceux qui ont à les appliquer évoluera vers les formules nouvelles. Aussi bien en botanique qu'en zoologie la systématique devra de plus en plus céder la place à la physiologie.

Et maintenant permettez-moi de vous parler pour terminer d'une science que les programmes du P. C. B. n'ont pas eu à envisager et dont l'enseignement s'impose dans les Facultés de Pharmacie, celui de la pharmacodynamie. L'intérêt que présente cet enseignement n'a pas échappé au Conseil de la Faculté de Pharmacie de Paris puisqu'une charge de cours a été créée et qu'elle a été confiée à l'homme le plus qualifié pour donner cet enseignement, notre distingué collègue, le Professeur LAUNOY.

Ai-je besoin de souligner à nouveau devant vous toute l'importance de la pharmacodynamie non seulement pour accroître la culture générale du pharmacien et satisfaire ce besoin de connaître et de comprendre que j'ai moi-même éprouvé lorsque dans ma jeunesse je m'initiai au maniement des poisons, mais aussi pour apprendre les techniques pharmacologiques qui sont, les unes, nécessaires au chercheur qui veut étudier ou créer des espèces médicamenteuses nouvelles, les autres indispensables pour la réalisation de préparations correctement dosées et aussi pour le contrôle de ces préparations, notamment lorsque le dosage biologique est seul possible.

Pour ce qui est de la réalisation de cet enseignement il y a lieu d'examiner séparément ses deux modalités théorique et pratique.

Au point de vue de l'enseignement théorique de la pharmacodynamie deux méthodes peuvent être envisagées. L'une qui a été adoptée par M. LAUNOY consiste à faire chaque année une étude détaillée de l'une des parties du programme, réservant aux années suivantes l'étude des autres parties. Une telle méthode présente l'avantage de permettre un examen approfondi des doctrines et un exposé expérimental et critique des faits sur lesquels celles ci sont basées ; mais elle ne permet pas à l'étudiant d'embrasser dans son ensemble, en une seule année, les principales questions qu'il doit connaître.

L'autre méthode consiste à faire un enseignement plus sommaire, mais comportant chaque année l'exposé de toutes les matières du programme. C'est celle qui a été adoptée par le Prof. MERCIER pour les étudiants en pharmacie de Mar-

seille. C'est celle que nous mêmes, M. Hazard et moi, nous suivons à la Faculté de Médecine de Paris où elle a été introduite par mon prédécesseur M. le Prof. Pouchet qui s'y est rallié après avoir tout d'abord adopté la première. L'idéal serait de combiner les deux méthodes et j'ai toujours pensé pouvoir me consacrer à cette tâche. Mais je suis sûr que M. Launoy, plus jeune et plus ardent, saura avant moi réaliser un tel programme.

Reste maintenant l'enseignement pratique de la pharmacodynamie. Faut-il y renoncer et le sacrifier entièrement, ou le réaliser plus ou moins complètement, soit sous la forme de manipulations effectuées par les élèves, comme on le fait dans de nombreuses écoles, soit sous la forme de démonstrations exécutées devant eux, en même temps que leur sont données des explications verbales, comme nous sommes obligés de le faire à la Faculté de Médecine à cause du nombre considérable d'étudiants.

Je me borne à poser devant vous la question et aussi à vous donner comme exemple ce qui est réalisé dans une école américaine, l Ecole de pharmacie de Baltimore, sur le fonctionnement de laquelle je suis renseigné par la visite qu'y a faite l'un de mes fils, en 1933, et dont le doyen, le Prof. Du Mez, est un remarquable organisateur.

C'est surtout sur la grenouille que sont effectuées les diverses expérimentations pharmacodynamiques qu'ont à réaliser les étudiants, à savoir action cardiaque de la digitale, effets de la caféine sur le muscle gastrocnémien et de l'adrénaline sur la circulation.

Les élèves sont disposés, par groupes de quatre, autour d un bâtis qui comporte 4 cylindres enregistreurs mus par l'électricité et pouvant être placés horizontalement ou verticalement. Chaque élève est donc complètement indépendant et doit préparer seul son animal, régler l'expérience, puis effectuer l'enregistrement sur le papier.

D'ailleurs les étudiants ne sont pas trop inexpérimentés, car ils sont préparés à ces manipulations par des travaux pratiques antérieurs ; au cours de leurs études d'anatomie ils ont appris à disséquer la grenouille et même un mammifère, le chat ; puis en physiologie ils ont eu à étudier sur les

mêmes animaux les modalités du fonctionnement du cœur *in situ* ou isolé, ou encore de la contraction du muscle strié.

A la vérité, s'il est indispensable de connaître ce que font les autres, il convient, avant de conclure, d'attendre les résultats que peut donner une formation théorique et pratique comme celle que je viens de vous exposer. En tout cas ce que nous devons noter c'est qu'une telle tentative a été faite dans un pays où la pharmacie est plus commercialisée qu'en France, puisque aux Etats-Unis la plupart des pharmacies sont de véritables bazars.

N'empêche que par une culture plus approfondie et plus étendue, on doit réussir à former des hommes qui constituent une élite et qui peuvent non seulement élever le niveau de leur profession, mais encore servir, à des titres divers, à la fois leur pays et l'humanité.

Mes chers collègues, la Société de Pharmacie dont nous attendons tous avec impatience qu'elle devienne Académie de Pharmacie, ce qui accroîtra non seulement son autorité mais aussi son influence et ses moyens d'action, est parfaitement placée pour être le siège des discussions sur les divers enseignements qui sont nécessaires au praticien, sinon pour exercer sa profession, du moins pour l'honorer et la défendre. Grâce à l'heureuse conjonction qui se trouve réalisée ici, de professeurs, de savants et de praticiens, notre Société peut utilement intervenir dans cette importante question en sollicitant les opinions et en émettant des avis qui seront toujours favorablement écoutés.

Notre Président de 1934 auquel je succède aujourd'hui, est précisément l'un des représentants les plus qualifiés des praticiens. Vous l'avez admiré dans sa façon de diriger nos débats et, déjà auparavant, nous l'admirions tous pour sa haute conscience professionnelle et pour le rôle qu'il s'est efforcé de jouer, aussi bien dans la défense des privilèges de la pharmacie que pour le maintien de ses traditions.

Je suis heureux de le saluer ici en votre nom et, puisque son absence en ce jour me prive du plaisir de lui exprimer de vive voix nos sentiments unanimes, je ne manquerai pas de les lui transmettre en votre nom.

---

**Rapport sur les prix de Thèses, présentées à la Société de Pharmacie,** (*Section des Sciences Physico-Chimiques*) par une Commission composée de MM. Damiens, Lantenois et Bedel, *rapporteur.*

Deux mémoires ont été examinés par votre commission : celui de M. Brard intitulé « Contribution à l'Etude toxicologique du Chrôme » et celui de M. Gesteau « Sur l'établissement d'un système thermostatique rationnel ».

Le travail de M. Brard se divise en deux parties. Dans la première; l'auteur a mis au point des méthodes de recherches et de dosage du chrôme. A ce propos il a fait une étude approfondie de plusieurs techniques et notamment de celle concernant la destruction des matières organiques en présence de cette substance. Ceci lui a permis d'apporter d'intéressantes précisions sur les propriétés des composés du chrôme trivalent et du chrôme hexavalent. Il a établi de plus une méthode de dosage volumétrique de cet élément.

Dans la deuxième partie consacrée plus spécialement à la toxicologie, M. Brard a envisagé le cas des intoxications aiguës par le bichromate de potassium ingéré par voie buccale, intraveineuse ou hypodermique, ou par les sels chromiques en injection hypodermique. Il a étudié en outre les intoxications chromiques. Il a pu ainsi déterminer la toxicité du chrôme et observer les symptômes de l'empoisonnement Ces recherches ont donné lieu à de très nombreuses analyses effectuées sur les organes les plus divers qui ont conduit l'auteur à des résultats fort intéressants sur la localisation de cet élément.

Le travail de M. Brard forme donc un ensemble d'où se dégagent des conclusions pratiques d'une réelle utilité pour le toxicologue.

C'est aussi au domaine de la pratique qu'appartiennent les recherches de M. Gesteau.

Cet auteur s'est attaché tout d'abord à déterminer les facteurs qui exercent une influence sur la stabilité thermique d'un système thermostatique. Son travail débute par une étude des sources de chaleur et des enceintes. La contribu-

tion personnelle, qu'il apporte, lui a permis de préciser que la meilleure régulation peut être obtenue au moyen du chauffage électrique

Un examen critique de différentes sortes de régulateurs de température conduit M. Gesteau a dégager les conditions pratiques auxquelles un bon appareil doit satisfaire

Appliquant ses remarques à la construction d'un système nouveau basé sur la variation de tension d'une vapeur, il a pu obtenir rapidement un équilibre de température. Un calcul précis des constantes de l'appareil permet de le reproduire aisément.

Dans une étude à la fois mathématique et expérimentale l'auteur a de plus indiqué les caractéristiques du courant électrique le plus favorable à une bonne régulation. Il a ainsi réduit les variations au 1/40 de degré.

Bien que l'intérêt d'obtenir aisément des températures aussi précises n'échappe à aucun chercheur, M. Gesteau a tenu cependant à donner plusieurs exemples d'utilisation pratique et il a contrôlé dans la plupart de ses essais la constance des températures en se plaçant dans les conditions particulières à chaque cas.

Les deux travaux présentés sont donc excellents et dénotent de la part de leurs auteurs une grande habileté expérimentale. Ils apportent d'utiles contributions aux sujets qu'ils traitent. Votre commission tout d'abord embarrassée pour choisir celui qui devait être classé le premier, a décidé, cependant, en considération des applications plus générales qui découlent des résultats obtenus par M. Gesteau de vous proposer de lui décerner la première médaille et d'attribuer la deuxième à M. Brard.

---

**Rapport sur les prix des Thèses présentées à la Société de Pharmacie** (*Section des Sciences naturelles*) par une Commission composée de MM. Coutière, Bailly et Hazard, *rapporteur*.

Deux thèses ont été présentées dans cette Section :

1° Celle de Mlle M. T. Régnier : Contribution à l'étude du glutathion ;

2° Celle de M. H. Villette : Action comparée des bacilles

lactiques, de quelques composés de phosphore et de l'ergostérol irradié dans le traitement du rachitisme expérimental.

La thèse de M. Villette constitue une fort intéressante étude d'ensemble sur le rachitisme expérimental. Elle met exactement au point nos connaissances présentes sur l'influence prépondérante du déséquilibre Ca/P dans la genèse de ce rachitisme. Les modifications humorales observées au cours de son évolution semblant être sous l'influence de l'alcalinisation du tractus digestif, il était intéressant de chercher à combattre cette alcalinisation par un facteur acidogène : M. Villette a étudié les effets produits par l'absorption de ferments lactiques et de lactose. Mais si ceux-ci modifient bien le milieu intestinal, ils n'entraînent pas la guérison du rachitisme expérimental.

Au contraire, parmi les dérivés du phosphore, le groupe phosphorique $P^2O^5$ se montre apte à recalcifier rapidement les os des animaux rachitiques ; ceci a amené l'auteur à fixer pour les différents phosphates utilisés une valeur antirachitique par comparaison avec celle de la vitamine D standard.

L'idée directrice de la thèse de M. Villette, le travail expérimental qu'il représente, dont on sait la difficulté constituent un ensemble extrêmement intéressant et font le plus grand honneur à leur auteur.

Mais si la Commission félicite vivement M. Villette, elle est au regret de ne pouvoir retenir son travail pour l'attribution d un prix. Une question d'ordre général se pose en effet au sujet de cette thèse : la plus grande partie du travail de M. Villette a été faite en collaboration avec un membre de cette Société, dont chacun apprécie d'ailleurs très hautement les travaux. Or, dans des conditions analogues, devant l'impossibilité matérielle où se trouve un rapporteur de faire la part exacte de ce qui revient au maître et de ce qui revient à l'élève et quelle que soit son estime pour les travaux d'un collègue, il a été décidé que les thèses qui seraient pour la plus grande part faites en collaboration, quelle que soit leur valeur, ne pourraient être retenues par la Commission. Celle-ci partage entièrement ce point de vue et ne peut qu'offrir à M. Villette, avec ses félicitations, ses regrets.

La thèse de Mlle Régnier expose avec toute l'ampleur désirable la question du glutathion, de sa préparation, de ses propriétés physico-chimiques, de sa caractérisation et de son dosage, de ses variations à l'état normal et pathologique. Elle met en lumière son rôle antitoxique en montrant que le glutathion est un antidote particulièrement actif à l'égard de l'acide cyanhydrique.

Mlle Régnier a donné à sa thèse une ampleur considérable : elle semble avoir tout dit sur cette importante question et l'on se fera facilement une idée du travail de recherches et d'assimilation que représente sa thèse en citant le chiffre de ses références bibliographiques : celles-ci se montent à 424. Et l'exposé qu'elle nous présente des documents amassés est de ceux qui frappent par leur clarté et leur logique.

Mais le travail de Mlle Régnier ne se borne pas à un exposé, aussi complet qu il soit. Il y a dans cette thèse une somme considérable de travaux originaux et personnels Mlle Régnier a amélioré la préparation du glutathion, comparé les méthodes de dosage, établi les taux respectifs du glutathion réduit et du glutathion oxydé dans de nombreux tissus et organes. Et son travail se termine par l'exposé de recherches entièrement nouvelles sur l'action du glutathion dans l'intoxication cyanhydrique. Après avoir établi la dose toxique de ce nitrile chez le Cobaye, elle a montré le rôle antitoxique remarquable du glutathion Poussant plus loin ses recherches elle s'est efforcée de déterminer les causes intimes de ces effets antitoxiques, ce qui l'a amenée à étudier les variations du taux du glutathion sous l'influence de l'acide cyanhydrique et, pour infirmer l'hypothèse d'une transformation de cet acide en sulfocyanure, à établir un microdosage colorimétrique des cyanures et des sulfocyanures dans les organes des animaux intoxiqués.

La conclusion d'un tel exposé est aisée. En proposant à l'agrément de la Société l'attribution de sa plus haute récompense, la médaille d'or à Mlle M. T. Régnier, la Commission entend récompenser un ensemble exceptionnel de qualités dans l'ordre intellectuel et dans l'ordre technique.

**Rapport sur le prix Charles Leroy**, par une Commission composée de MM. Em. André, P. Fleury et Cuny, *rapporteur*.

Messieurs,

Le seul travail qui nous ait été soumis pour le prix Charles-Leroy, est constitué par la thèse de Doctorat de Mlle Yvonne Breugnot et a pour titre : « Etude de l'huile obtenue dans la préparation de l'extrait de noix vomique ; observations sur l'indice d'acétyle ».

La facilité de récolte de cette huile en quantité suffisante, le caractère de déchet inutilisable qu'elle offre jusqu'ici, la constatation d'un indice d'acétyle assez élevé, dont l'explication restait à saisir, toutes ces considérations justifiaient les recherches entreprises, sans préjudice de l'intérêt que peuvent présenter par la suite, pour la physiologie végétale, de telles données analytiques.

Tout en faisant état, comme il convenait, des notions acquises sur la composition de l'huile de noix vomique, fournie par le traitement direct des semences, Mlle Breugnot s'est ainsi attachée à l'examen de la matière grasse que l'on enlève à l'extrait, au cours de la préparation, par épuisement à l'éther. Cette matière grasse se dissocie d ailleurs en une huile « liquide » et une huile « concrète », possédant une composition analogue en ce qui concerne le pourcentage des acides gras et de l'insaponifiable.

L'étude des acides gras a comporté l'emploi, parfois infructueux, de diverses méthodes : distillation des esters éthyliques, séparation par l'intermédiaire des sels de plomb, obtention de dérivés bromés, cristallisations fractionnées, précipitation des sels de baryum et de magnésium, et il y a lieu de souligner le labeur considérable accompli, en l'occurence, par Mlle Breugnot. Les résultats rassemblés ont montré la prédominance de l'acide oléique, accompagné d'acide palmitique et d'acide stéarique.

L'auteur a identifié l'acide linoléique, mais non l'acide arachidique, alors que l'existence de cet acide, dans l'huile de noix vomique, est admise d'ordinaire.

Quand à l'insaponifiable, il en a été isolé trois composés : un stérol que l'on peut appeler provisoirement « strychnostérol » et qui ne s'est pas prêté à une investigation plus poussée, faute d'un échantillon assez abondant, un alcool, qui forme plus de la moitié de cet insaponifiable, et un second alcool, obtenu avec un très faible rendement. Ces trois composés avaient d'ailleurs été déjà trouvés dans l'huile extraite des semences par épuisement à l'éther.

Au cours de ce travail, Mlle Breugnot a fait usage d'un procédé de détermination de l'indice d'acétyle, étudié antérieurement par elle, et dont elle donne un exposé circonstancié. L'acétylation est produite par l'anhydride acétique additionné de pyridine, l'excès de réactif étant évalué par acidimétrie après hydrolyse, tandis qu'un dosage témoin porte sur le réactif seul ; la différence correspond à l'acide acétique consommé par l'estérification des oxydriles. Pourvu que soient observées quelques précautions faciles à prendre, ce mode opératoire conduit rapidement à des résultats très voisins de ceux que fournissent les techniques classiques, ainsi que l'ont fait voir des essais comparatifs, sur l'huile de ricin et les tartrates et lactates d'éthyle. Il est permis de penser que, si la première utilisation analytique, par Verley et Bölsing, de l'acétylation en présence de pyridine (rappelée d'ailleurs par Mlle Breugnot) n'a pas été retenue plus tôt, cela tient au prix assez élevé du réactif, à cette époque, et aux inconvénients que l'on pouvait attribuer à l'emploi d'une base réputée toxique.

Ces recherches, poursuivies d'une manière très systématique et au prix de manipulations qui durent être passablement ingrates, apportent divers renseignements sur la nature des lipides de la noix vomique et contribuent à la mise au point de l'un des dosages à pratiquer dans l'étude des matières grasses. Nous vous proposons donc de décerner à leur auteur le prix Charles-Leroy.

---

**Rapport sur le prix Landrin,** par une Commission composée de MM. Dufau, Dumesnil et Charonnat, *rapporteur*.

Messieurs,

La Commission que vous avez nommée en vue de l'attribution du prix Landrin, s'est trouvée en présence d'un seul travail, la thèse de M. Jean Savare sur la Recherche des vitamines dans l'huile d'olive, spécialement dans différents types d'huile d'olive de Tunisie, par la méthode expérimentale sur les animaux. Le sujet est bien en accord avec les conditions du prix Landrin, destiné à récompenser le meilleur travail de recherches sur de nouveaux principes définis tirés des végétaux.

Que reste-t-il à dire sur l'olive et son huile ? M. Jean Savare apporte à ce vieux sujet une sève nouvelle.

Après avoir retracé l'historique de l'olivier, de l'olive aliment, de l'utilisation sacrée, profane et thérapeutique de l'huile d'olive, puis décrit la préparation et les propriétés de cette huile, l'auteur aborde dès le 3e chapitre ses recherches personnelles.

Soumettant des animaux variés à des régimes alimentaires susceptibles de provoquer différentes maladies par carence, il examine dans quelle mesure l'huile d'olive peut atténuer ou retarder les troubles expérimentaux. Les essais ont porté plus spécialement sur l'huile d'olives de Tunisie qui tient une place prépondérante dans la production de la France métropolitaine et coloniale et, sans égaler la finesse des huiles provençales offre cependant des sortes d'excellente qualité ; M. Savare a examiné ainsi des huiles de 1re et 2e pression, une huile lampante préparée sans soin, en les comparant à une bonne huile courante et à une sorte provençale.

La méthode biologique permet d'apprécier la digestibilité d'un aliment ; des pigeons privés de vitamines B manifestent des crises de polynévrite, suivies de mort, dans un temps déterminé pour un certain régime ; la survie s'accroît d'autant plus qu'on ajoute à ce régime un aliment type plus complexe ; cette notion établie pour les glucides par Mme Randoin et

M. Lecoq et pour les protides par M. Lecoq a été appliquée à divers lipides par M. Savare. L'écart important dans les survies, sous l'influence des huiles et des graisses, est sans rapport avec les caractères physiques ou chimiques ; la digestibilité décroît dans l'ordre : huile d'olive, huile d'arachide, saindoux, beurre de coco, huile de lin, huile de foie de morue, ce qui cadre assez bien avec la pratique de l'hygiène alimentaire ; voici des faits très intéressants M. Savare a souligné la complexité de cette notion expérimentale de digestibilité, puisque l'huile de ricin se classe à côté de l'huile d'olive avec des particularités, d'ailleurs, que l'auteur promet d'approfondir.

M. Savare a vérifié que les huiles d'olives de Tunisie, pas plus que les sortes provençales, ne contiennent de vitamines B, C et D. La vitamine A liposoluble, par contre, y figure en quantité d'autant plus grande que l'expression a été plus poussée ; aucune huile d'olive ne peut d'ailleurs assurer la survie indéfinie que l'on obtient avec l'huile de palme ou l'huile de foie de morue dans les conditions de l'expérience.

En résumé M. Savare a systématiquement recherché les vitamines dans des échantillons d'huiles d'olives tunisiennes, d'origine bien définie, adaptant à ce but les régimes carencés classiques et utilisant des animaux variés ; il a, en outre, appliqué à l'étude de la digestibilité des principales huiles et graisses, le régime initialement utilisé par M. Lecoq pour montrer le rôle des vitamines B dans l'utilisation des corps gras par l'organisme ; au cours de cette étude, il a fixé un certain nombre de points nouveaux ou controversés.

La belle présentation matérielle de la thèse évoque très bien la tenue, la clarté et la concision de l'exposé, l'ordre et le soin du travail.

La Commission estime que la thèse de M. Savare est digne d'être récompensée par le prix Landrin.

---

**Rapport sur le prix Vigier** ; par une Commission composée de MM. Cordier, Bagros et Tabart, *rapporteur*.

Notre jeune confrère M. Jean Chalchat, Interne des Hôpitaux de Paris a présenté pour le prix Vigier sa thèse de Doctorat de l'Université de Paris (Pharmacie) : Contribution à l'étude des phénomènes provoqués par la pulvérisation.

Après un exposé des modes de pulvérisation et de tamisation, privés et industriels, l'auteur aborde les modifications de structure moléculaire ou cristalline provoquées par la pulvérisation. Dans les substances minérales, il a étudié particulièrement l'anhydride arsénieux sous ses trois variétés : octaédrique, prismatique et vitreuse et le soufre sous ses différentes variétés allotopiques, les unes solubles, les autres insolubles dans le sulfure de carbone. Pour l'anhydride arsénieux, ses essais l'amènent à établir que la pulvérisation transforme la variété vitreuse en sa variété octaédrique et que le degré de pulvérisation de l'anhydride arsénieux octaédrique ou prismatique est un facteur très important pour la rapidité de sa dissolution. Pour le soufre, la pulvérisation au mortier d'agathe, permet de transformer en une dizaine de minutes de 1,5 à 4 p: 100 du soufre insoluble en soufre soluble, et d'environ 25 p. 100 au bout d'une heure. Avec un petit broyeur à billes, on arrive à un rendement de 55 p. 100, en moins d'un mois Ainsi le rendement de la transformation est nettement fonction de l'action mécanique utilisée.

Les substances organiques, telles que l'hyosciamine, l'amygdaloside, les acides tartriques, les glucoses ne subissaient, par la pulvérisation aucune modification qu'il s'agisse de racémisation ou de tautomérisation.

A la suite sont étudiées les réactions chimiques produites par pulvérisation à sec. Avec le sublimé et avec le calomel, l'auteur établit que le broyage de l'un ou de l'autre durant une heure n'aboutit à aucune transformation, à 1/1000^e^ près de l'un en l'autre. Egalement le kermès ne subit, par une pulvérisation prolongée, aucune transformation en soufre doré d'antimoine.

Une étude des réactions d'hydratation ou de déshydrata-

tion résultant de la pulvérisation, permet à l'auteur de critiquer l'affirmation du Codex sur la formation de sucre interverti par la contusion du saccharose, et d'établir qu'aucune hydrolyse ne se produit par la pulvérisation de l'aspirine, de l'hyosciamine, de la cocaïne et de quelques glucosides.

La deuxième partie de la thèse de Monsieur Chalchat est consacrée à l'exposé de l'influence de la grosseur des grains sur les propriétés physico-chimiques des poudres, et débute par une longue étude des oxydes de mercure. En modifiant légèrement le mode de préparation indiqué par le Codex, pour l'oxyde mercurique jaune, l'auteur a pu obtenir des oxydes à grains plus ou moins gros dont la couleur varie du jaune citron au violet sombre en passant par l'orangé et le pourpre : Des résultats analogues ont été obtenus avec l'oxyde cuivreux et le trisulfure d'antimoine, et mettent en lumière « la nécessité de ne considérer la couleur comme caractéristique d'une substance chimique définie, à l'état solide, qu'à la condition de préciser la grosseur des grains ».

L'action de la pulvérisation sur la fluorescence a permis à notre auteur d'établir que la plupart des composés définis minéraux fluorescents voyaient leur fluorescence diminuée par pulvérisation. Avec les composés organiques, tantôt la fluorescence diminue, tantôt elle augmente. Quant aux résines naturelles, presque toutes ont leur fluorescence augmentée.

Les derniers chapitres ont trait à l'influence du degré de finesse des poudres sur leur point de fusion, leur vitesse de réaction, et leur altérabilité : un très abondant index bibliographique, français et étranger, termine la thèse de notre confrère.

Dans l'ensemble, la thèse de M. Chalchat, représente un travail personnel et original important sur un sujet particulièrement intéressant au point de vue pharmaceutique.

Tout en regrettant que cette thèse soit la seule qui nous ait été soumise pour l'obtention du prix Vigier, nous n'hésitons pas, en raison de sa valeur, à vous proposer de lui attribuer ce prix.

---

**Rapport de la Commission chargée de la vérification des comptes pour l'année 1934** : par une commission composée de MM. Bruère, Lecoq et E. Tabart, *rapporteur.*

La Commission que vous avez nommée pour la vérification des comptes de l'exercice 1934 vient vous rendre compte de la mission que vous avez bien voulu lui confier.

## 1° Recettes.

A. — *Recettes ordinaires* :

| | | |
|---|---|---|
| Quittances et diplômes | 5.050 » | |
| Revenu des valeurs | 6.782 84 | |
| Ensemble | | 11.832 84 |

B. — *Recettes extraordinaires* :

| | | |
|---|---|---|
| Remboursement de valeurs | 918 29 | |
| Vente de brochures | 36 » | |
| Ensemble | | 954 29 |
| Soit un total de recettes de | | 12.787 13 |

## 2° Dépenses.

A. — *Dépenses ordinaires* :

| | | |
|---|---|---|
| Jetons de présence | 1.412 » | |
| Journal de Pharmacie et Chimie | 4.572 » | |
| Médailles et prix | 2.225 » | |
| Cotisations à Sociétés | 588 » | |
| Frais de Banque | 240 75 | |
| Appointements | 690 » | |
| Impressions et imprimés | 834 70 | |
| Divers | 191 75 | |
| Ensemble | | 10.754 20 |

B. — *Dépenses extraordinaires* :

| | |
|---|---|
| Achat de valeurs | 385 » |
| Soit un total de dépenses de | 11.139 20 |

## 3° Solde de l'exercice.

| | |
|---|---|
| La différence entre les recettes | 12.787 13 |
| et les dépenses de l'exercice | 11.139 20 |
| se traduit par un solde créditeur de | 1.647 93 |

### 4° Bilan au 15 décembre 1934.

| | |
|---|---|
| Le solde en caisse au début de l'exercice s'élevait à la somme de ........................................ | 13.484 91 |
| En y ajoutant le solde créditeur de l'exercice se montant à........................................ | 1.647 93 |
| Nous arrivons à un solde total en caisse fin 1934 s'élevant à........................................ | 15.132 84 |

Cette somme se répartit de la façon suivante :

| | | |
|---|---|---|
| Au Comptoir d'Escompte ............... | 9.662 99 | |
| Chez Doin (vente brochures) ............ | 36 » | |
| Jetons chez M. Queva (102 × 4) ......... | 408 » | |
| Jetons chez le Trésorier (24 × 4)......... | 96 » | |
| Espèces chez le Trésorier............... | 4.929 85 | |
| Ensemble............................ | | 15.132 84 |

Par comparaison avec le bilan de l'exercice précédent, nous pouvons faire les remarques suivantes :

*Dans les recettes*, il y a une légère diminution sur les quittances (il en reste quelques unes à recouvrer), et une augmentation dans le revenu des valeurs : la rente 4 1/2 1932, tranche A, ayant donné son plein rendement 589,50 cette année, au lieu de la moitiè (294,75) l'année dernière.

*Dans les dépenses*, il y a une diminution dans les jetons de présence (un peu moins d'assiduité aux séances), dans les dépenses du Journal de Pharmacie et de Chimie (nombre de feuilles moins élevé qu'en 1933) et dans les impressions diverses (443 francs environ de moins qu'en 1933 et 65 francs de moins que les prévisions).

Il y a eu augmentation de dépenses dans les médailles et prix, à cause du prix Balland (bisannuel) qui a été décerné, bien que le prix Vigier (annuel) ne l'ait pas été.

### *Portefeuille-Titres.*

La situation du portefeuille titres, telle qu'elle a été remise par l'Agence R du Comptoir d'Escompte, sous notre numéro 7653, s'établit ainsi, *en estimation*, suivant les cours du 15 décembre dernier :

| Rentes | Cours | Valeurs |
|---|---|---|
| 2.184 fr. 3 p. 100 perpétuelle | 77,55 | 56.456 » |
| 500 » 4 p. 100 1917 | 84,95 | 10.618 » |
| 200 » 4 p. 100 1918 | 85,30 | 4.265 » |
| 589 50 4 1/2 p. 100 1932, tranche A | 91,375 | 11.970 » |
| 1.260 » 4 1/2 p. 100 1932, tranche B | 89,675 | 25.109 » |
| 400 » 5 p. 100 1920 | 113 | 9.040 » |
| 41 obligations Grand Central 3 p. 100 | 350 | 14.350 » |
| 43 — Ouest 3 p. 100 anciens | 372 | 15.996 » |
| 57 — Ouest 2 1/2 p. 100 | 352 | 20.064 » |
| 90 — Russe 1894 (6e émission) | 006,75 | 60 » |
| L'ensemble du portefeuille-titres se monterait ainsi cette année à environ | | 167.928 » |
| alors que celui de l'année dernière n'atteignait que la somme de | | 158.420 » |
| Les années passées, celui-ci se montait en 1932, à | | 170.000 » |
| et en 1931, à | | 178.000 » |

Compte tenu des circonstances actuelles, nous n'avons qu'à nous féliciter de la légère baisse par rapport à ces années 1931 et 1932, mieux encore de la sensible augmentation (environ 9.500 francs) par rapport à 1933, malgré la diminution d'une unité dans l'ensemble de notre portefeuille (1 Grand Central de France en moins).

### Projet de Budget pour 1935.

Le budget primitif. établi par le Trésorier, se chiffre ainsi :

#### 1° Recettes.

| | | |
|---|---|---|
| Quittances et diplômes | 6.400 » | |
| Revenus des valeurs | 6.700 » | |
| Ensemble | | 13.100 » |

recettes extraordinaires (mémoire)

#### 2° Dépenses.

| | | |
|---|---|---|
| Jetons de présence | 1.450 » | |
| Journal Pharmacie et Chimie | 5.000 » | |
| Médailles et prix | 2.630 » | |
| Cotisations à Sociétés | 600 » | |
| Cotisations à la Maison de la Chimie | 600 » | |
| Frais de Banque | 250 » | |
| Appointements | 700 » | |
| Impressions | 1.000 » | |
| Divers | 250 » | |
| Ensemble | | 12.480 » |

Dépenses extraordinaires (mémoire).

L'augmentation prévue dans le chiffre des recettes de 1935 provient de l'élévation du taux des cotisations qui, à la suite du vote de l'Assemblée Générale en octobre dernier, ont été portées annuellement de 80 francs à 100 francs pour les membres résidants, et de 30 francs à 50 francs pour les membres honoraires. Les droits de diplômes ont été également élevés de 20 francs à 50 francs.

Parmi les dépenses, la différence la plus grande provient de la cotisation à la Maison de la Chimie, dont vous avez accepté le principe, et que, comme début, votre Bureau a proposé, d'accord avec l'Administrateur, de fixer à 600 francs. Nous vous demandons d'approuver ce chiffre qui, bien que peu élevé, nous permettra d'avoir un contact avec ce Centre scientifique et d'y aménager tout au moins nos archives.

Compte tenu de cette nouvelle dépense, le projet de budget pour 1935, en recettes et dépenses ordinaires, se solde seulement par un excédent de recettes de 630 francs, ce qui justifie pleinement l'augmentation du chiffre des cotisations.

## Conclusions.

Ainsi, Messieurs, si la situation de notre Portefeuille peut être regardée comme satisfaisante, celle de notre budget annuel peut encore donner quelques appréhensions, car la marge de 630 francs prévue pour cette année entre les recettes et les dépenses ne témoigne pas d'une très grande élasticité.

Il est difficile de comprimer nos dépenses, qui, toutes répondent à des besoins, et si d'autre part, nous n'avions pas voté l'augmentation des cotisations, nous aurions à prévoir sans doute un déficit de l'ordre de 800 francs.

Votre commission a été avisée qu'une offre avait été faite récemment par une personne étrangère à notre Société de prendre à sa charge la somme que nous verserions annuellement à la Maison de la Chimie. Le Bureau de notre Société a décliné cette aimable proposition, en vue de conserver l'indépendance de notre Compagnie. mais il serait heureux d'accueillir toute offre du même ordre qui pourrait venir de ses membres, résidants ou honoraires. Vous permettrez à votre Commission des finances de s'en faire ici l'écho, en

vous rappelant les perspectives de changement de nom et de régime que nous espérons voir se réaliser prochainement.

Il nous reste en terminant un agréable devoir à remplir : celui de dire en votre nom à notre Trésorier toute notre gratitude. L'étude de sa comptabilité nous a montré avec quelle minutie scrupuleuse il servait les intérêts de notre Société. Chez lui, il nous permettra de le lui dire très cordialement, les qualités du professionnel se retrouvent chez le comptable. En vous demandant de lui donner « quitus » de sa gestion, votre Commission vous prie d'y joindre unanimement nos remerciements affectueux.

---

## PRIX DÉCERNÉS PAR LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE

### I. — Prix de la Société (*Extrait du règlement*).

*Prix des Thèses.* — La Société décerne à la fin de chaque année, s'il y a lieu, des prix aux auteurs des meilleures thèses soutenues devant la Faculté de Pharmacie de Paris, *au cours de l'année scolaire qui vient de s'écouler.*

Ces prix sont représentés par deux médailles d'or et deux d'argent attribuées : 1° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences chimiques ; 2° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences naturelles.

Exceptionnellement, il pourra être accordé dans chaque section une seconde médaille d'argent sur la demande de la Commission et après un vote de la Société dont la majorité devra comprendre au moins les deux tiers des membres présents.

Si la Société juge que les travaux soumis à son appréciation n'ont pas une valeur suffisante, le nombre des médailles pourra être moindre, et les médailles d'or pourront être remplacées par des médailles d'argent.

*Nota.* — Tout candidat aux prix des thèses doit faire parvenir à la Société, avant la séance d'octobre (premier mercredi), dix exemplaires de son travail. Il choisit lui-même, en faisant cet envoi, la section dans laquelle il désire concourir.

## II. — Prix de Fondation.

*Prix Dubait.* — Prix triennal de 300 francs, destiné à récompenser le meilleur ouvrage imprimé ou manuscrit ayant trait à la chimie biologique. Ce prix pourra être décerné en 1936.

*Prix Charles-Leroy.* — Prix biennal de 500 francs. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les deux dernières années ayant pour but l'analyse chimique d'une plante médicinale ou d'un produit médicamenteux d'origine végétale, avec séparation et caractérisation des principes immédiats que renferme cette plante ou ce produit. (Décision de la Société, séance du 6 juin 1906). Ce prix pourra être décerné en 1936.

*Prix Landrin.* — Prix triennal de 900 francs, « destiné à récompenser le pharmacien ou l'étudiant en pharmacie français qui aura présenté à la Société le meilleur travail de recherches sur de nouveaux principes définis tirés des végétaux : acides, alcaloïdes, glucosides, etc. » (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1937.

*Prix Pierre-Vigier.* — Prix annuel de 500 francs, créé par Mme Veuve Pierre Vigier. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les dernières années sur la pharmacie pratique, et plus spécialement sur la composition ou l'essai des médicaments galéniques (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1935.

*Prix Antoine et Félix Balland (fondé en 1927).* — Ce prix biennal est constitué par les arrérages d'un capital de 10.000 francs. Il est destiné à récompenser le meilleur travail (ne fût-ce qu'une simple note scientifique) ayant fait l'objet d'une présentation à la Société de Pharmacie, par un pharmacien militaire jusqu'au grade de capitaine inclus, au cours des deux dernières années. Ce prix pourra être décerné en 1935.

*Nota.* — Les candidats aux prix de fondation doivent faire parvenir leurs travaux à la Société avant la séance du mois d'octobre (premier mercredi) de l'année où ces prix sont décernés.



IMPRIMERIE M. DECLUME
LONS-LE-SAUNIER



